

RESEAU AFRICAIN DES CENTRES D'EXCELLENCE EN ELECTRICITE AFRICAN NETWORK OF CENTERS OF EXCELLENCE IN ELECTRICITY

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DU RACEE AU 31 DECEMBRE 2020



www.ancee-racee.org

Unité de Coordination du Réseau-RACEE



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



SOMMAIRE

	Pages
LISTE DES ABBREVIATIONS & ACRONYMES	4
Préambule	5
1. Présentation du Projet	7
1.1 Identité du projet	7
1.2 Constitution du réseau	7
1.3 L'unité de Coordination du RACEE	8
1.4 Missions du RACEE	8
1.5 Objectifs stratégiques du projet	8
2. Suivi de la mise en œuvre des activités par composante	9
2.1 Mise en œuvre des recommandations du copil du 24 octobre 2019	9
2.2 Composante 1 : Établissement du réseau	11
2.2.1. Tableau des activités réalisées	11
2.2.2 Réalisations détaillées pour l'année 2020	12
2.3 Composante 2 : Fonctionnement du réseau	12
2.3.1. Tableau des activités réalisées	13
2.3.2 Réalisations détaillées pour l'année 2020	14
2.4 Composante 3 : Formation au bénéfice du secteur	16
2.4.1. Tableau des activités réalisées	16
2.4.2 Réalisations détaillées pour l'année 2020	17
2.4.3 Analyse quantitative et qualitative	18
2.4.4 Analyse du fonctionnement du RACEE	22
2.5 Composante 4 : Promotion de nouveaux centre d'excellence	23
2.5.1. Tableau des activités réalisées	23
2.5.2 Réalisations détaillées pour l'année 2020	24
2.6 Composante 5 : Facteurs clés de succès du projet	25
2.6.1. Tableau des activités réalisées	25
2.6.2 Réalisations détaillées pour l'année 2020	27
2.7 Engagements spécifiques des Bailleurs	28
2.7.1 Indicateurs d'impacts AFD	28
2.7.2 Axes de résultats BAD	29
2.7.3 Indicateurs du plan d'affaire	30
3 Budget annuel 2021	32
3.1 PTBA 2021 BAD	32
3.2 PTBA 2021 AFD	35
3.3 PTBA 2021 BAD-AFD consolidés	38
4. Procédure d'acquisition	39
4.1 Plan de passation des marchés 2021 (PPM)	40
4.2 Registre des marchés conclu	45
5. Suivi financier au 31 octobre 2020	51
5.1 Suivi financier au 31 octobre 2020 RACEE-BAD 2020	51
5.2 Suivi financier au 31 octobre 2020 RACEE-AFD 2020	52
5.3 Suivi financier au 31 octobre 2020 BAD & AFD consolidés 2020	53
5.4 Commentaire sur le suivi financier	54
6. Perspectives	55
6.1 Plan de stratégie 2022-2026 (RACEE 2.0)	55
6.2 Stratégie de partenariat à moyen terme	56
Conclusion	57

Annexes	59
1. Résolutions du comité de pilotage du 24 octobre 2019	60
2. Commentaire des activités inscrites au PTBA 2021 BAD	62
3. Commentaire des activités inscrites au PTBA 2021 AFD	65
4. Fiche d'évaluation poste formation	67
5. Note circulaire sur le fonctionnement du RACEE	68

LISTE DES ABRÉVIATIONS & ACRONYMES

AFD	: Agence Française de Développement
ATC	: Aswan Training Center (Egypte)
ASEA	: Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique
BAD	: Banque Africaine de Développement
CdE	: Centre d'Excellence
CDC	: Cahier des charges
CdF	: Centre de Formation
CME	: Centre des Métiers de l'Électricité (Côte d'Ivoire)
CSTE	: Centre des Sciences et Techniques en Électricité (ONEE-Maroc)
EAL	: Eskom Academy of Learning (ESKOM- Afrique du Sud)
EEHC	: Egyptian Electricity Holding Company
EnR	: Énergies Renouvelables
EE	: Efficacité énergétique
GTC	: Geothermal Training Centre (Kengen-Kenya)
IFEG	: Institut de Formation en Électricité et Gaz (Groupe SONELGAZ-Algérie)
KGRTC	: Kafue Gorge Regional Training Centre (ZESCO-Zambie)
NAPTIN	: National Power Training Institute of Nigeria (Nigeria)
RACEE	: Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité
SdE	: Société d'Électricité
UdC	: Unité de Coordination du RACEE
PTBA	: Plan de Travail et Budget Annuel
STEG	: Société Tunisienne d'Électricité et du Gaz
VRA	: Volta River Authority

PREAMBULE

Le rapport d'activité arrêté au 31 décembre 2020 résume l'ensemble des activités cumulées menées depuis le lancement du projet, avec un zoom particulier sur les activités de la période allant de janvier à décembre 2020.

L'exercice 2020 a débuté avec la tenue d'une mission de proximité et d'identification des besoins en formation au niveau de ENERCA (Centrafrique) en janvier 2020 et la tenue en février 2020 d'un atelier de formation à Blantyre (zone anglophone) pour les formateurs des centres de formation sur le thème « de l'analyse des besoins à l'évaluation de l'impact », animé par le centre de NAPTIN.

L'élaboration de la note d'approche sur l'évaluation des besoins (écarts) de formation (TNA) des sociétés d'électricité et la finalisation par le consultant Meghraj du plan de stratégie RACEE 2.0 (2022-2026).

La tenue à distance (zoom) de deux copil non statuaire et cinq réunions de suivi des activités avec les bailleurs de fonds portant sur les commentaires de l'étude d'impact menée par le consultant Meghraj, sur la note d'approche du RACEE ainsi que la proposition des termes de références du bureau Cap Compétences relative à l'étude de faisabilité complémentaire du RACEE 2.0.

Par ailleurs, le dernier trimestre de l'année 2020 a connu le déroulement d'une mission de supervision conjointe du projet par les bailleurs de fonds du 17 au 24 novembre 2020 ainsi que la tenue d'un Copil statuaire dans sa 9^{ème} session en date du 1^{er} décembre 2020.

Le démarrage au mois d'Août 2020 des formations en e-learning avec la tenue de 3 sessions de formations, la poursuite du traitement des demandes de formation parvenue des sociétés d'électricité selon le modèle de subvention approuvé par les bailleurs en mettant l'accent sur les formations prioritaires en privilégiant le mode de formation à distance (e-learning).

La poursuite du processus d'appel d'offres pour l'acquisition des équipements dont les premiers contrats devraient être mis en place dès le début de l'année 2021.

Globalement, le niveau des réalisations consolidé au 31 décembre 2020 est de **7 881 079 €**, représentant un taux de **62 %** sur le montant total du projet de l'ordre de **12 742 042 €**.

L'année 2020 a été cependant caractérisée par un faible niveau des engagements notamment à partir du deuxième trimestre et qui s'explique par la crise sanitaire du covid-19 qui a engendrée un ralentissement de l'ensemble des activités et aussi par le retard enregistré dans la mise en place des premiers contrats d'acquisition d'équipements.

C'est ainsi que l'analyse des réalisations par nature d'activité du projet fait ressortir ce qui suit :

- **Le fonctionnement avec 66% du montant consolidé des contributions BAD et AFD** : il englobe essentiellement les actions de formation et l'organisation d'ateliers de formation à l'attention des formateurs des CdE et CdF ainsi que l'organisation de forum et d'ateliers de leadership. Cette activité connaît un taux de réalisation consolidé de 81,44 %.
- **Les services avec 19% du montant consolidé des contributions BAD et AFD** : ils intègrent essentiellement les différentes études de faisabilité ainsi que les audits, l'accompagnement, les évaluations et la conception des modules de formation. Le taux consolidé des décaissements sur cette activité est de 36%.
- **Les biens avec 12% du montant consolidé des contributions BAD et AFD** : ils concernent l'acquisition d'équipements didactiques pour les centres d'excellence et centres de formation sans décaissement enregistré au 31 décembre 2020.

Sur le volet de suivi physique, les indicateurs à fin décembre 2020 donnent les chiffres suivants :

Nombre des personnes formées : 5 659 dont 1 389 en formation subventionnée, 2 287 formation boursière, 559 participations à des ateliers de formation pour les CdE et CdF dans le réseau et 1 424 participations aux différents séminaires.

Types de formation : Sur l'ensemble des formations, 73,8 % des thèmes portent sur le domaine technique, 15% des formations ont concerné les thèmes d'EnR et 11,2% les formations transverses et de gouvernance.

Lieu des formations : Sur l'ensemble des formations réalisées, les formations en présentiel ont concerné 4 171 personnes, les formations in situ ont touché 1 286 personnes alors que les formations en e-learning ont touché 202 personnes.

Promotion du genre : les activités du RACEE ont enregistré la participation de 959 femmes aux différentes formations lancées.

Bourses octroyées : sur un total de 2 488 bourses, il a été réalisé 2 287 bourses soit un taux de 92% à fin décembre 2020.

Les réalisations (décaissements) cumulées à fin décembre 2020 enregistrent 63% sur les fonds BAD, 59% sur les fonds AFD et un consolidé de 62% sur l'ensemble.

L'objet de ce document est de présenter un bilan de l'ensemble des activités réalisées à fin décembre 2020, les principales à mener durant l'exercice 2021, matérialisés par un plan de travail budgétisé annuel (PTBA), un plan de passation des marchés (PPM) pour 2021 qui seront suivis par la proposition d'une réaffectation finale des ressources à soumettre aux bailleurs de fonds pour examen et validation.

1. PRESENTATION DU PROJET

Le RACEE projet phare de l'ASEA est supporté par les financements de l'AFD et la BAD dont les conventions ont été signées respectivement les 4 et 11 juin 2015.

1.1 Identité du projet

Le tableau 1. Principales informations sur le projet RACEE.

Numéro du projet	Don FAD/BAD: Convention BAD: 2100155029817 Don AFD : Convention AFD: CZZ 1982 01 H
Titre du projet	Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité (RACEE)
Nom de l'organisation	Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA)
Responsable du projet:	Mitiche Reda El Hadi, Coordonnateur
Durée du projet	36 mois
Composantes du projet	1. ÉTABLISSEMENT DU RESEAU 2. FONCTIONNEMENT DU RESEAU 3. FORMATION AU BENEFICE DU SECTEUR 4. PROMOTION DE NOUVEAUX CdE 5. FACTEURS CLES D SUCCES
Date de lancement du projet	Février 2016
Date de fin de projet (prorogé)	Décembre 2021
Période couverte par le rapport intermédiaire d'activité	Février 2016- décembre 2020

1.2 Constitution du réseau :

Le lancement effectif du RACEE s'est déroulé le 22 février 2016 à Abidjan, la constitution du réseau s'est faite selon la chronologie suivante :

Signature des MoU par les centres d'excellence (CdE)		
N°	CdE	Date de signature
1	L'IFEG	le 4 mai 2016
2	KGRTC	le 1 juin 2016
3	Le CSTE	le 5 septembre 2016
4	ESKOM	le 24 mars 2017
5	NAPTIN	le 30 juin 2017
6	KENGEN	le 7 juillet 2017
7	EEHC	le 17 août 2017
8	CME	le 31 octobre 2017
9	STEG	le 8 juillet 2019
10	VRA	le 11 décembre 2019

1.3 L'unité de Coordination du RACEE

L'unité de Coordination est l'organe opérationnel d'animation, d'information et de promotion du RACEE. Ses principales responsabilités sont :

- ✓ Concevoir et mettre en œuvre les stratégies de formation, de partenariat technique et financier et d'autres stratégies approuvées par le Comité de pilotage;
- ✓ Préparer les programmes d'activités, établir les budgets correspondants et les exécuter;
- ✓ Veiller au déboursement de fonds du réseau;
- ✓ Préparer les rapports annuels techniques et financiers;
- ✓ Fournir un soutien administratif aux différents organes de gouvernance du réseau;
- ✓ Aider à la préparation de publications de réunions et événements;
- ✓ Assurer la tenue des livres, des dossiers et des comptes.

1.4 Missions du RACEE

A travers le RACEE, les principales réalisations attendues du projet consistent à :

- Accroître l'accès à des formations adaptées aux besoins locaux
- Améliorer la parité Hommes-Femmes dans le secteur.
- Rendre le secteur plus attrayant pour les investisseurs ;
- Améliorer la qualité de l'approvisionnement et des services d'électricité ;

1.5 Objectifs stratégiques du projet

Les objectifs stratégiques du projet sont déclinés comme suit :

- Développer les connaissances sur les énergies renouvelables (ENR) ;
- Faciliter le déploiement de nouvelles technologies (digitalisation)
- Promouvoir le développement professionnel des femmes dans l'industrie électrique ;
- Soutenir la formation professionnelle par le biais d'une politique de subvention ;
- Développer la complémentarité des centres de formation et accroître l'expertise globale.

2 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PAR COMPOSANTE

Le suivi de la mise en œuvre du RACEE porte sur les réalisations par composantes couvrant la période de janvier à décembre 2020.

2.1 Mise en œuvre des recommandations du copil du 24 octobre 2019

Recommandations	Actions à mener	Actions mise en œuvre
Plan de Travail Budgétisé Annuel 2020 (PTBA 2020) :	Transmission aux membres du copil dans un délai de deux semaines, le PTBA 2020 intégrant les prévisions chiffrées pour le recrutement des experts et les commentaires par composante des activités prévues.	Le PTBA 2020 intégrant les commentaires formulés lors du copil du 24 octobre 2019, a été retransmis à ses membres en novembre 2019 et la validation obtenue le 17 décembre 2019.
Acquisition des équipements pédagogique pour le RACEE	-Diffusion de l'avis d'appel d'offres sur les canaux habituels et l'exploitation des listes restreintes communiquées par les centres d'excellence concernés.	Diffusion faite en décembre 2019 sur les canaux habituels et aux CdE.
	-Un retour du service interne de la BAD en passation des marchés est attendu avant la publication de l'avis d'appel d'offres. Une revue des spécificités techniques par les centres d'excellence est préconisée.	Publication de l'avis d'appel d'offres après retour de la BAD sur le dossier et confirmation des spécificités techniques par les CdE.
Programme de formation et recours aux subventions	-Poursuivre l'effort dans la mise en œuvre du programme de formation sur le reliquat des bourses et à travers le mécanisme de subvention.	Concrétisation d'une partie du reliquat des bourses avec SNE (Tchad) et mise en œuvre d'action de formation subventionnée, interrompue en mars pour cause du covid-19.
Plan de passation des marchés 2020 et les demandes de non-objection aux Bailleurs	-Tenir compte des seuils de passation des marchés en vigueur et se référer aux procédures de l'ASEA en cas de silence du manuel de procédure du RACEE.	Demande d'ANO en instance auprès des bailleurs ont fait l'objet de retour, une proposition pour aligner les procédures d'achat du RACEE sur celle de l'ASEA a été soumise à l'AFD en novembre 2019.

	-Présenter un plan de passation des marchés détaillé conforme au PTBA dans un délai de deux (2) semaines afin d'en assurer le suivi.	Un plan de passation des marchés a été soumis aux bailleurs en novembre 2019.
Concept RACEE 2.0	-Présentation aux bailleurs d'ici mars 2020 une méthodologie sur l'approche évaluation des besoins de formation.	Un projet de méthodologie d'approche TNA a été soumis aux bailleurs en mai 2020.
	-Instituer un suivi mensuel de l'état d'avancement des actions urgentes à mener, en concertation avec les membres du copil chaque premier mardi du mois. La première réunion étant prévue pour le 03 décembre 2019.	Des réunions non-statutaire ont été instaurées depuis le dernier copil. A ce jour 3 réunions se sont tenues en décembre 2019, février et mai 2020.
	-Soumettre aux bailleurs dans le cadre de la réorganisation du budget RACEE 2.0 au plus tard en mars 2020, les composantes finales de chaque axe du projet.	Les composantes finales du projet ont été soumise au titre du rapport du consultant en décembre 2019.
	-Renforcer l'UdC par le recrutement de deux personnes (Anglophone et Francophone) spécialistes en ingénierie de la formation moyennant l'établissement de fiche de poste durant l'exercice 2020.	Les AMI ont été lancés après accord des bailleurs a deux reprises. Les évaluations sont en cours pour retenir les candidats d'ici la fin de l'année.
	-Le PTBA 2020 doit faire l'objet de réaménagement à l'effet de tenir compte de cette nouvelle donne.	Le PTBA a été modifié en conséquence et validé par les bailleurs.
Renouvellement des contrats des consultants de l'Unité de Coordination	-Les consultants de l'UdC recevront au titre de l'année 2020, un contrat auquel sera annexé des objectifs et des critères d'évaluation de performance.	Cette action devant être menée en début d'année a été rendue difficile par l'avènement du covid-19

2.2 Composante 1 : Établissement du réseau RACEE

2.2.1 Tableau des activités réalisées

Section	Activités du projet	% de réalisations physiques	Résultats atteints	Année de réalisations	Observations
C.1 ETABLISSEMENT DU RÉSEAU RACEE					
C1.1.1	Prendre les textes de création/organisation du RACEE, notamment Résolution ASEA, Statuts, et Règlement intérieur	100%	Les textes de création : charte du RACEE, protocoles d'adhésion sont assurés.	2015-2016	Objectifs atteints
1.1.2	Prendre (adopter) les textes de création/organisation de l'Unité de Coordination (UdC)	100%	Les textes de création et organisation de l'UdC sont actés	2015	Objectifs atteints
1.1.3	Recruter 3 consultants pour l'UdC: Coordonnat., Resp. Marketing, et Assistant	100%	Contrats de consultance mis en place	2016	Objectifs atteints
1.1.4	Prendre (adopter) les textes de création et d'organisation du Comité de pilotage	100%	Les textes de création et d'organisation du COPIL sont actés	2015	Objectifs atteints
1.1.5	Rédiger un manuel de procédures de fonctionnement du RACEE	100%	Établissement du manuel de procédure RACEE	2015-2016	Nécessité d'une révision du manuel
1.2.CENTRES D'EXCELLENCE ETABLIS ET RENFORCES					
1.2.1	Prendre (adopter) textes ASEA de désignation des centres retenus comme CdE du RACEE	100%	Les textes ASEA de désignation des centres retenus comme CdE du RACEE sont actés	2015	Objectifs atteints
1.2.2	Faciliter la nomination officielle des CdE par leurs autorités de tutelle respectives	100%	La nomination officielle des CdE par leurs autorités de tutelle est facilitée	2015-2019	Objectifs atteints
1.2.3	Conclure, et signer les MOU initiaux de construction du RACEE avec les CdE	100%	Les MOU initiaux de construction du RACEE sont conclus et signés.	2016-2017	Objectifs atteints
1.2.4	Concevoir des modules de renforcement des capacités ciblant les formateurs CdE	100%	Les modules de renforcement des capacités sont conçus et opérationnels	2016-2019	Objectifs atteints
1.2.5	Tenir les sessions de renforcement des capacités pour formateurs des CdE	100%	Capitalisation des bonnes pratiques formation des formateurs. Mutualisation des compétences	2016-2019	Objectifs atteints
1.2.6	Faciliter les missions d'échange de formateurs entre CdEs	100%	Échanges de bonnes pratiques assurés	2016-2019	Objectifs atteints

1.2.7	Mettre à niveau les installations et soutenir l'expansion de capacités d'accueil des CdE	15%	Appel d'offres lancé, évaluation réalisée en vue de la mise en place des contrats	2020-2021	En cours
-------	--	-----	---	-----------	----------

2.2.2 Réalisations détaillées pour l'année 2020

Au titre de la composante 1, les activités réalisées durant l'exercice 2020 sont reprises ci-après :

Année	Réalisations
2020	<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un avenant N°2 à la convention N° CZZ 1982 01 H entre l'AFD et l'ASEA portant prorogation du délai d'utilisation de la subvention au 30 juin 2022 et la date limite du dernier versement de fonds au 31 décembre 2021. - Obtention de l'accord de la BAD sur la prorogation du délai d'utilisation de la subvention au 31 mars 2022. - Signature d'avenant aux mémorandums d'entente entre les centres d'excellence et l'ASEA. Les Centres, NAPTIN, CME, VRA, STEG, KGRTC, EEHC ont signé l'avenant au MOU, l'Unité de coordination reste en attente de la signature des avenants avec KenGen, CSTE et ESKOM. - Acquisition d'équipements sur financement AFD : Obtention de l'accord AFD sur le choix des deux soumissionnaires retenus. Notification du contrat pour l'équipement destiné à VRA, concernant le contrat pour GTC/KenGen, la notification est conditionnée par la signature de l'avenant au MoU. Le lot 2 (pour ESKOM) déclaré infructueux devrait faire l'objet de relance avant la fin de l'année 2020. - Acquisition d'équipements sur financement BAD : Ouverture des plis tenue le 15 octobre 2020. En attente ANO BAD pour la négociation et mise en place des contrats. Lot 6 (pour la STEG) objet d'infructuosité sera relancé avant la fin de l'année.

2.3 Composante 2 : Fonctionnement du Réseau

Sont regroupées dans cette composante, les activités en lien avec le fonctionnement du réseau RACEE, les aspects de communication et du marketing, le site web du RACEE, les missions de prospection de l'unité de coordination ainsi que la mobilisation des partenaires stratégiques et financiers.

2.3.1 Tableau des activités réalisées

Section	Activités du projet	% de réalisations physiques	Résultats atteints	Année de réalisations	Observations
C.2- FONCTIONNEMENT DU RESEAU RACEE					
2.1.	Unité de Coordination rémunérée				
2.1.1	Prendre en charge la rémunération des 3 consultants recrutés pour l'UdC	100%	Les consultants de l'UdC sont énumérés sur la période du projet	2016-2020	Prévoir un budget complémentaire des honoraires des consultants pour 2021
2.2.	Soutien de l'ASEA reçu	100 %	Soutien de l'ASEA assuré	2016-2020	Objectifs atteints
2.2.1	Identifier, installer et équiper les bureaux de l'UdC	100 %	Equipe, UdC installé et fonctionnelle	2016-2020	Objectifs atteints
2.2.2	Couvrir les charges récurrentes locatives et utilitaires de base	100 %	Les charges locatives et utilitaires sont mensuellement assurés	2016 – 2020	Objectifs atteints
2.2.3	Recevoir l'assistance technique du Secrétariat général de l'ASEA	100 %	Assistance technique du SG de l'ASEA assurée	2016-2020	Objectifs atteints
2.3.	Marketing, communication et documentation assures				
2.3.1	Préparer un plan de marketing/communication de développement de activités du Réseau	100 %	plan de marketing/communication de développement de activités du Réseau décliné	2016	Plan de communication actualisé
2.3.2	Mettre à jour et diffuser les dossiers commerciaux, et animer présence internet	90 %	Conception et diffusion de la newsletter sur le site internet du RACEE	2016-2020	Conception de newsletter et présence sur les réseaux sociaux
2.3.3	Acquérir les fournitures de bureau, et outils de communication et de connexion	90 %	Charges utilitaires assurés	2016-2020	Objectifs atteints
2.3.4	Produire vidéos des activités de formation pour reporting, archives et marketing	100%	Film institutionnel sur le RACEE produit ainsi que des vidéos sur les activités.	2016-2019	Objectif atteints
2.3.5	Préparer la documentation et organiser les réunions périodiques du Comité de pilotage	90%	Tenue de 9 sessions de comité de pilotage	2016-2019	2 sessions de COPIL à tenir au cours de l'année 2021
2.4.	Missions des membres de l'UdC effectuées				
2.4.1	Assurer la prise en charge des missions du Coordonnateur ()	75%	Les SdE mobilisées aux RC de leurs agents par le RACEE	2016-2019	En cours
2.4.2	Assurer la prise en charge des missions du Responsable Commercial & Marketing ()	85%	Les SdE sensibilisées au renforcement des capacités	2016-2019	En cours

2.4.3	Assurer la prise en charge des missions de l'Assistant de Projet	-	-	-	RAS
2.4.4	Assurer la prise en charge des missions des 2 experts détachés à l'UdC	-	-	-	RAS
5.4. Marketing de lancement du Réseau mis en œuvre					
5.4.1	Préparer un plan marketing/communication de développement des activités du Réseau	100 %	Plan marketing/communication de développement des activités du Réseau opérationnel et mis en œuvre	2016	Objectifs atteints
5.4.2	Produire les dossiers commerciaux, et animer les points de présence internet	95 %	Site internet RACEE viable et opérationnel. Newsletter	2016-2021	Booster la visibilité des activités du RACEE sur le site WEB
5.4.3	Procéder au renforcement des capacités des organes de gouvernance	100 %	Mise en place du comité de pilotage, de l'UdC	2016	Objectifs atteints
5.4.4	Préparer et tenir un atelier de lancement des activités du Réseau	100 %	Atelier de lancement du réseau assuré	2016	Objectifs atteints
5.5. Partenaires stratégiques et financiers mobilisés					
5.5.1	S'approprier le plan général de financement de février 2014	100 %	Bonne connaissance du plan de financement de février 2014	2016	Objectifs atteints
5.5.2	Approcher/contacter les partenaires stratégiques/financiers identifiés (missions)	10 %	Mission auprès de la BEI, KFW et KWS	2021	Intensifier les échanges auprès des PTF
5.5.3	Développer liens de coopération et synergie avec les projets et initiatives de RC (complément de missions UdC)	20 %	Echanges avec KFW, BEI, KWS, Projet de partenariat avec ISA et l'association africaine pour ER	2021	Activités de pérennité à accélérer
5.5.4	Faire le suivi des partenariats, et obtenir la mobilisation effective des partenaires			2021	Activités à accélérer
5.5.5	Organiser une table ronde des partenaires stratégiques en seconde année				
5.5.6	Organiser une table ronde des partenaires financiers en troisième année	40 %	Atelier de validation du concept RACEE 2.0	2021	Table ronde reportée à juin 2021
5.5.7	Prendre en charge le voyage et le séjour des partenaires financiers (pm)	0 %	Pas de prise en charge prévue au budget	2021	Préparer la tenue de la table ronde

2.3.2 Réalisations détaillées pour l'année 2020

Le tableau ci-dessous, résume l'ensemble des activités de fonctionnement réalisé au cours de l'année 2020.

Année	Réalizations
2020	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure de recrutement en cours d'un expert en ingénierie de formation en appui à l'Unité de Coordination du RACEE (sur financement de la BAD) : accord BAD obtenu sur la short liste, négociations réalisées avec l'expert retenu, en attente accord de la BAD sur le projet de contrat pour la prise de fonction. - Procédure de recrutement en cours d'un expert en emploi-qualification en appui à l'Unité de Coordination du RACEE (sur financement de l'AFD) : suite à une première infructuosité, l'AMI a été relancé, huit (8) offres reçues au 2 novembre. Le rapport d'évaluation soumis à l'AFD, la short liste approuvée par l'AFD, les demandes d'offres techniques et financières adressées aux candidats short listés. - Stratégie de communication 2021 reprise selon commentaire AFD, diffusée aux membres du Copil en mars 2020, présentée lors du Copil du 1^{er} décembre 2020, en attente d'enrichissement et commentaires éventuels des CdE. - Prolongement de l'hébergement de la base de données offre/demande du RACEE en août 2020 à l'effet de sa mise jour. - Changement d'hébergement du site web RACEE et prise en charge de la gestion du contenu par l'UdC à partir d'octobre 2020. - Mission de contact et de proximité auprès de ENERCA (Centrafrique) en janvier 2020 pour l'identification des besoins de formation et fonction des priorités affichées par l'entreprise ayant donné lieu à un plan de formation soumis en mars 2020 à la CFPK/STEG et CME pour la prise en charge. L'avènement du covid-19 a retardé sa mise en œuvre. - Participation à un séminaire sur l'énergie solaire en février 2020 et prise de contact avec l'alliance solaire internationale (ISA) dans la perspective d'un partenariat à mettre en place et dont le projet de convention a été validé et approuvé par l'assemblée générale de l'ASEA.

2.4 Composante 3: formation au bénéfice du secteur

Cette composante, prend en compte les activités de la préparation des programmes et la formation des agents techniques et administratifs des sociétés selon les sous-composantes ci-après.

2.4.1 Tableau des activités réalisées

Section	Activités du projet	% de réalisations physiques	Résultats atteints	Année de réalisations	Observations
C.3 FORMATIONS AU PROFIT DU SECTEUR					
3.1.	Programmes de formation du RACEE élaborés				
3.1.1	Hierarchiser les options de combinaisons des ressources de formation RACEE	80 %	Recours aux CdE pour la mise en œuvre de la formation.	2016 – 2019	Intensifier la mutualisation des ressources de formation RACEE
3.1.2	Trouver avec CdE les options optimales de combinaisons des ressources du RACEE	80%	Identification et structuration des besoins de certaines SdE	2016-2020	Intensifier la mutualisation des ressources de formation RACEE
3.1.3	Produire le programme de formation du RACEE en compilant les options optimales	90%	Combinaison des ressources du comité ad hoc pour la mise en œuvre du catalogue du RACEE	2016-2020	Actualisation du catalogue en tenant compte des recommandations à mi-parcours
3.2. Activités de formation préparées, suivies et facilitées					
3.2.1	Conduire le processus d'identification et d'inscription des stagiaires	100 %	Processus identifié et appliqué pour 4 cycles de formations boursières	2016-2020	Objectifs atteints
3.2.2	Coordonner la gestion des questions administratives et financières en appui aux activités de renforcement des capacités	100 %	Synergie entre les questions administratives et financières renforcées	2016-2020	Objectifs atteints
3.2.3	Mettre les stagiaires en contact avec les CdE prestataires de la formation	100 %	Stagiaires sensibilisés et en interaction avec les CdE prestataires des formations	2016-2020	Objectifs atteints
3.2.4	Assurer la communication et l'interface avec les stagiaires depuis leur identification jusqu'à leur retour en poste	100%	Communication et interface avec les stagiaires activées	2016-2020	Objectifs atteints
3.2.5	Appuyer la mise en place de modules adaptés et la diffusion	90 %	Missions d'échanges sur les	2016-2020	Objectifs atteints

	de bonnes pratiques (complément de missions UdC)		bonnes pratiques assurées		
3.3. : Personnel technique et administratif des sociétés d'électricité formé					
3.3.0	Personnel technique et administratif des sociétés d'électricité formés				

2.4.2 Réalisations détaillées pour l'année 2020

Le tableau ci-dessous, résume l'ensemble des activités de formation réalisées au cours de l'année 2020.

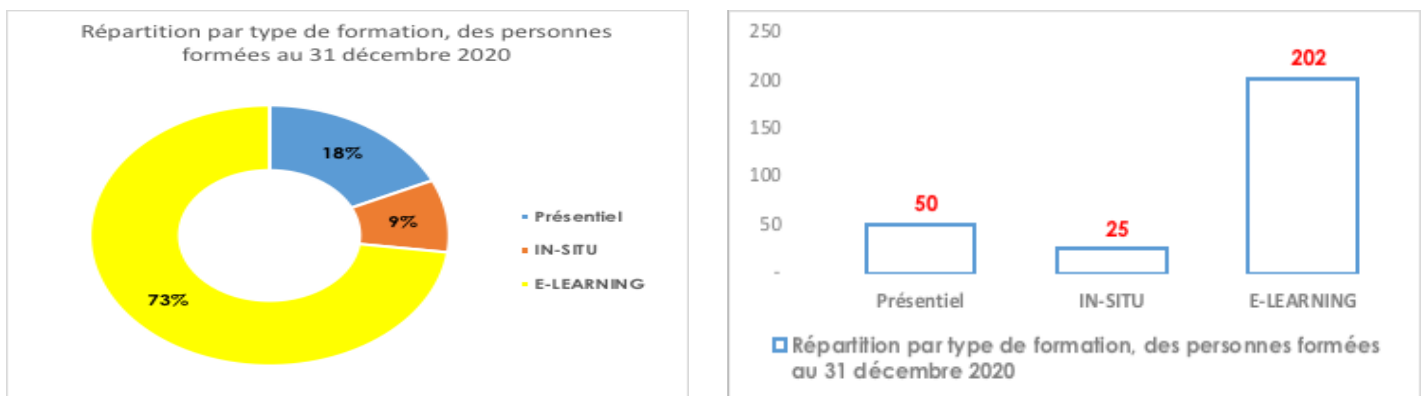
Année	Réalisations
2020	<ul style="list-style-type: none"> - Concrétisation des formation boursières avec la Mise en place d'un plan de formation pour soixante (60) personnes de SNE (Tchad) en janvier 2020 interrompu en mars 2020 en raison de la pandémie du covid-19. - Signature en février 2020 d'un contrat pour la formation de 27 agents de ZESCO (Zambie). Deux groupes sur cinq ont suivi la formation à mars 2020. Formation interrompue pour cause de covid-19. - Signature de deux contrats avec la SONABEL (Burkina Faso) en Janvier et février 2020 pour la formation de 25 agents sur l'APC réalisée en janvier et 10 ingénieurs en perfectionnement interrompue en mars 2020 pour cause de covid-19. - Réception et traitement durant l'année de demandes pour la formation de 4 600 personnes sur 319 thèmes émanant de 11 SdE. Le traitement par l'UdC a permis de retenir 148 thèmes devant bénéficier à 1 985 personnes. La mise en place des contrats y afférent a été retardée par les délais de validation par sociétés et pour cause de covid-19. <p><u>E-LEARNING : comme solution Alternative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'UdC a mis à profit la situation sanitaire pour accélérer la mise en œuvre de formation en mode e-learning. Ces efforts ont permis de concrétiser les actions suivantes : - Signature et mise en œuvre en juillet 2020 d'un contrat avec ENEO (Cameroun) pour la formation de 25 agents sur le thème « protection électrique dans les centrales ». - Signature et mise en œuvre en septembre 2020 d'un contrat avec EDM SA pour la formation de 161 agents pour huit thèmes techniques.

	<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un contrat avec EEC (Malawi) en octobre 2020 pour la formation de 142 agents pour trente thèmes. Les formations débuteront début décembre 2020. - Signature et mise en œuvre avec club-ER d'une formation pour une vingtaine de personnes sur l'analyse économique et financière des projets d'électrification rurales décentralisées. La mise en œuvre de la formation s'est effectuée en décembre 2020. - Traitement d'une demande de SBEE (bénin) pour la formation de soixante (60) personnes sur quatre (4) thèmes portant sur les énergies renouvelables. - Négociation avec le Ministère de l'énergie du Bénin pour la mise en place de quatre (4) thèmes de formation technique et non technique pour quatre-vingt personnes.
--	--

2.4.3 Analyse quantitative et qualitative des formations

2.4.3.1 Analyse quantitative

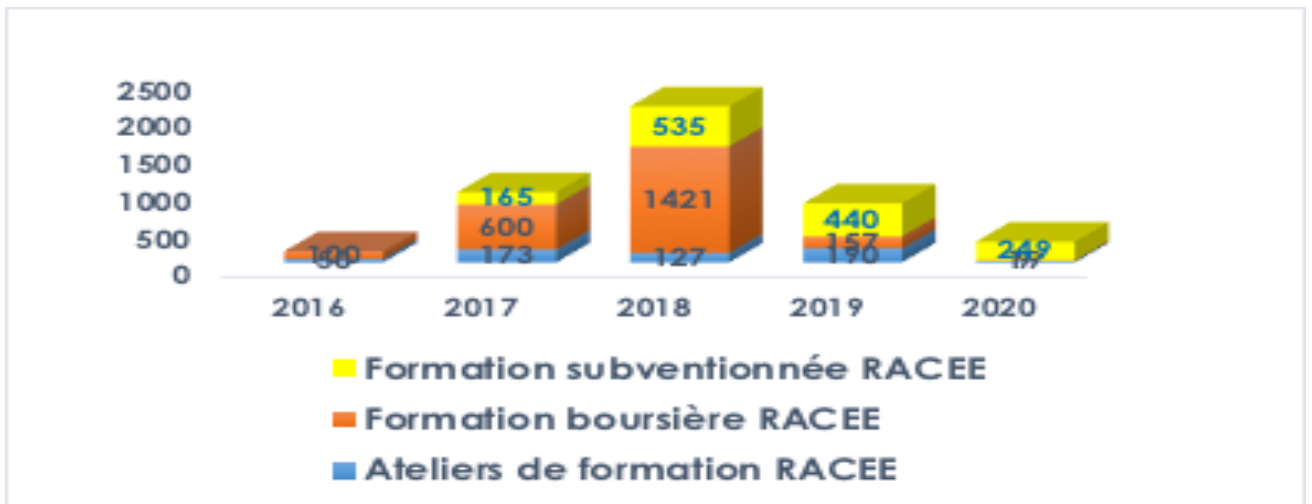
► **Figure 1 :** répartition par type de formation des personnes formées au 31 décembre 2020



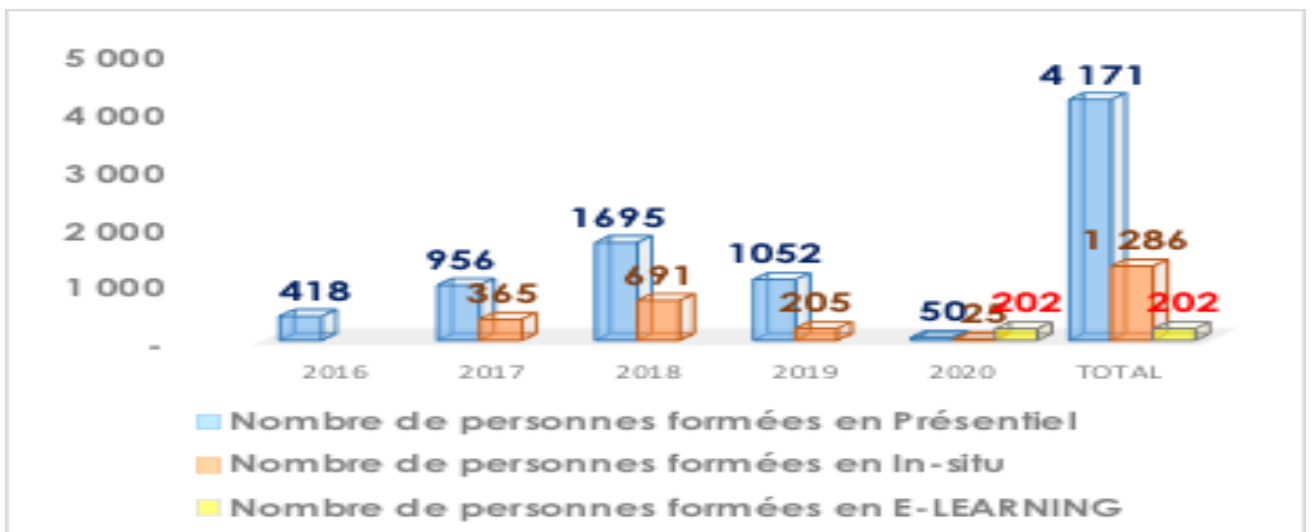
► **Tableau 2** : Tableau cumulatif des personnes formées ou en formation depuis le début du projet jusqu'au 31 décembre 2020

	Personnes formées en présentiel	Personnes formées en in-situ	Personnes formées en e-learning	Nombre d'homme formés	Nombre de femme formés	TOTAL
2016	418			370	48	418
2017	956	365		992	329	1 321
2018	1 695	691		1 956	430	2 386
2019	1 052	205		1115	142	1 257
2020	50	25	202	267	10	277
TOTAL	4 171	1 286	202	4 700	959	5 659

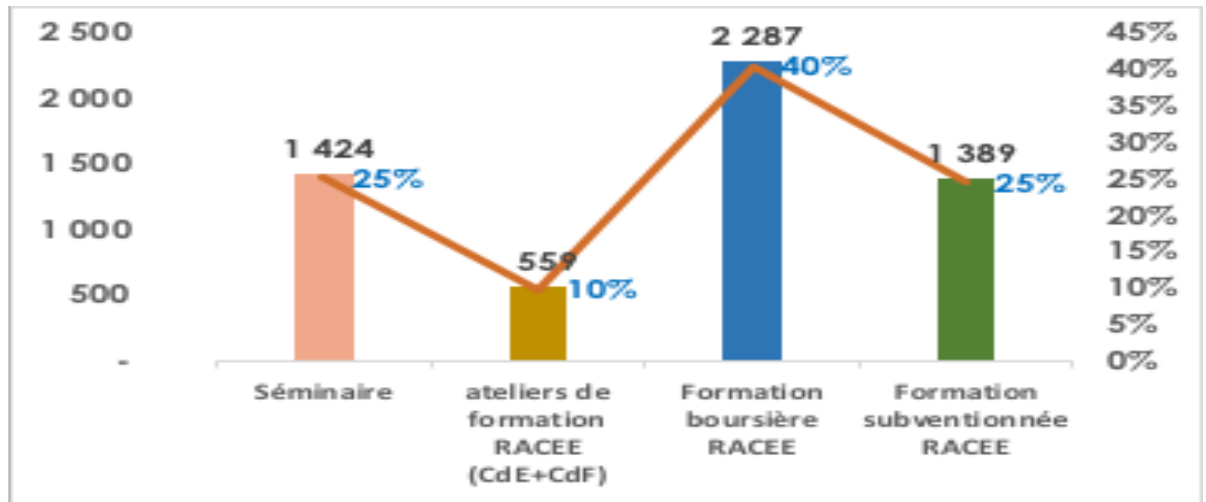
► **Figure 2** : Croisement de l'évolution des personnes formées par année par mode de formation



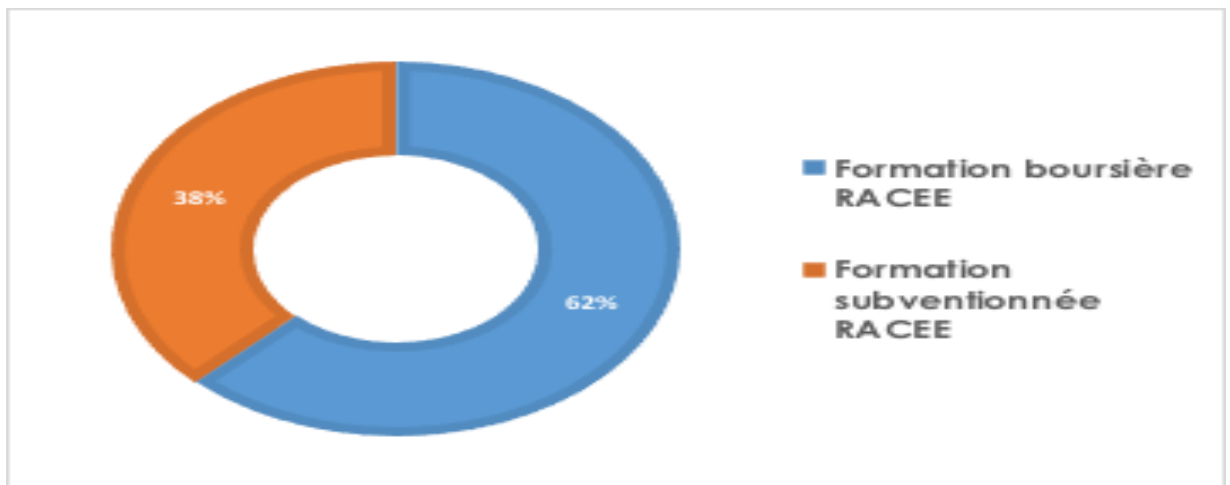
► **Figure 3** : Personnes formées en fonction des différents types de formations réalisées depuis le début du projet jusqu'au 31 décembre 2020



► **Figure 4** : Graphe comparatif, des personnes formées selon les modes de formation :



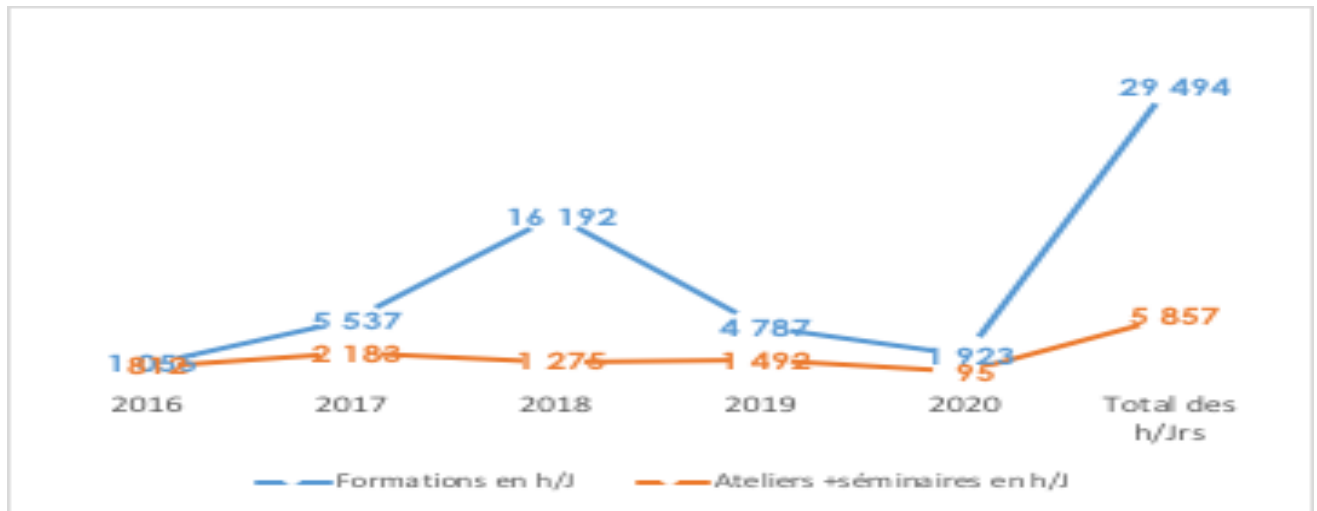
► **Figure 5** : Répartition des formations par source de financement



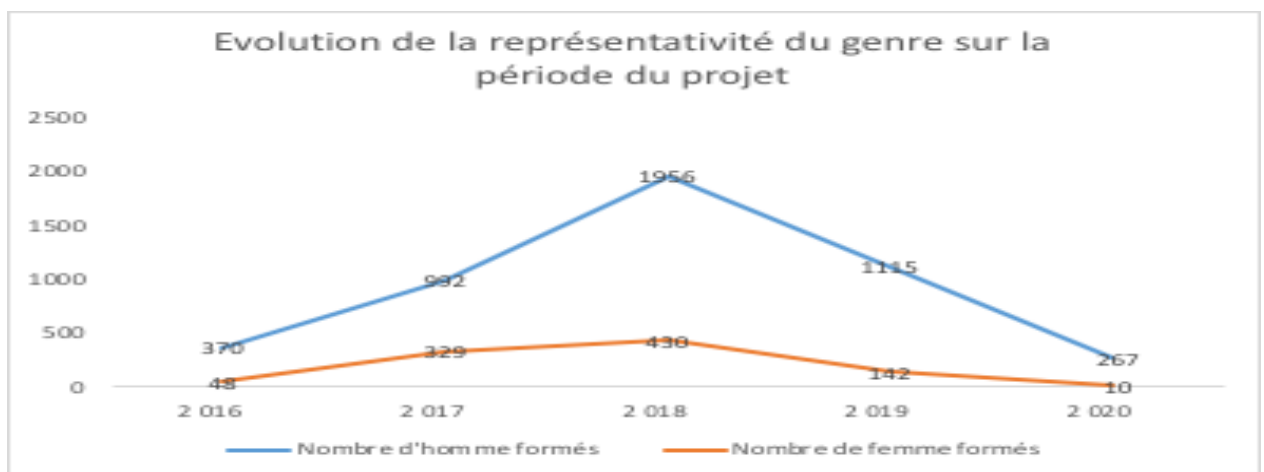
► **Figure 6** : Évolution des hommes/jours de formation depuis le début du projet jusqu'au 31 décembre 2020



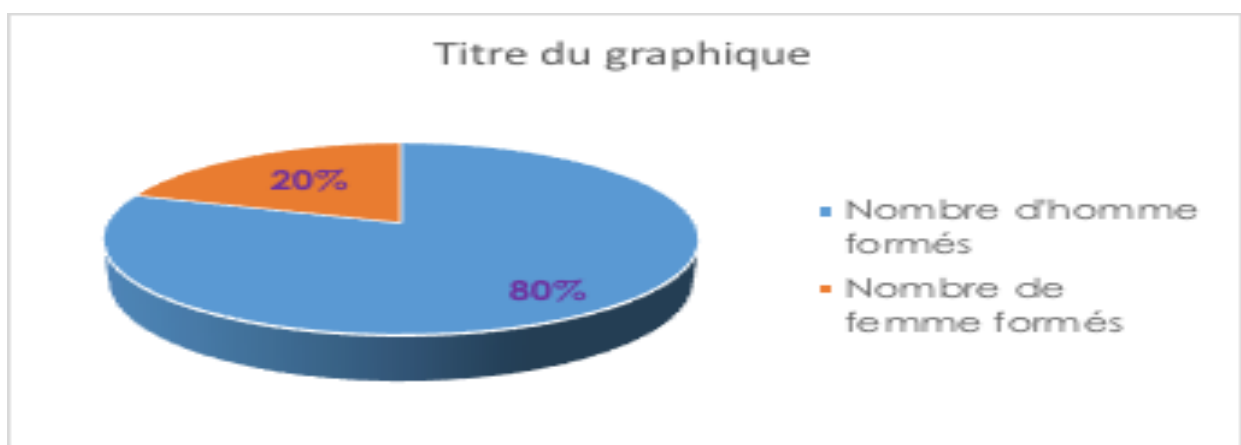
► **Figure 7** : Évolution comparative des hommes/jours entre les formations et les ateliers + séminaires depuis le début du projet



► **Figure 8** : Évolution de la proportion du genre sur l'ensemble des activités (formation, atelier et séminaire) depuis le début du projet jusqu'au 31 décembre 2020.

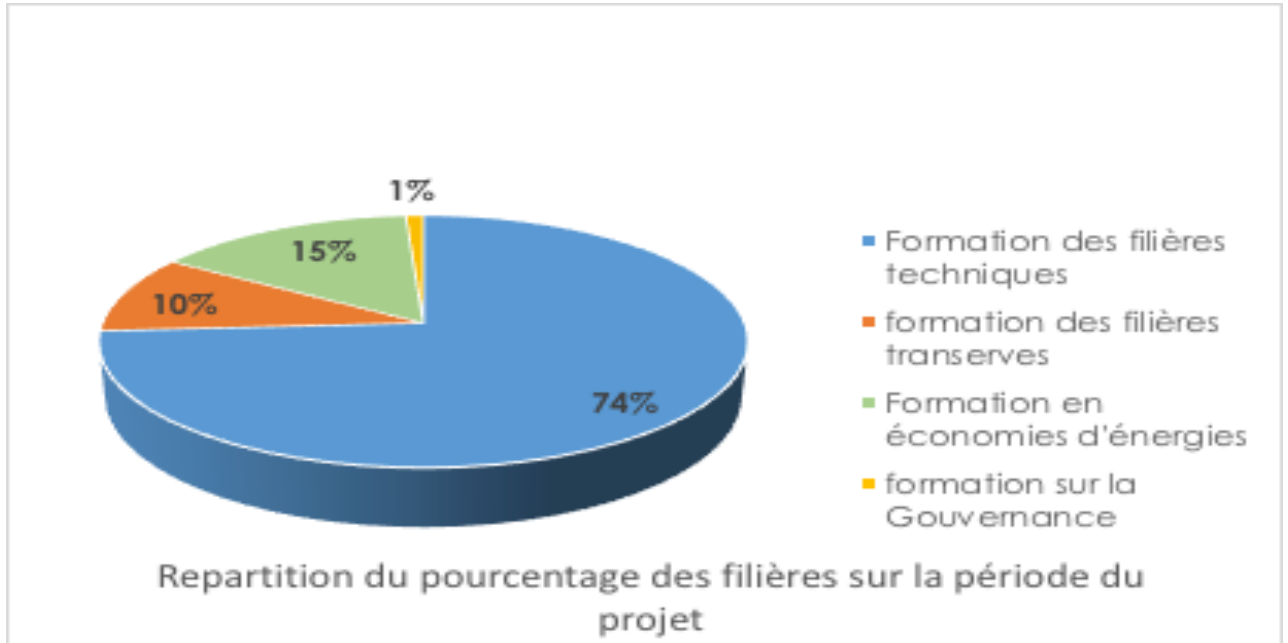


► **Figure 9** : Proportion des femmes dans le nombre total des personnes formées depuis le début du projet jusqu'au 31 décembre 2020



2.4.3.2 Analyse qualitative

- **Figure 10** : Répartition du pourcentage des filières de formation sur la période du projet



2.4.4 Analyse sur le fonctionnement du RACEE

Impact du covid : l'année 2020 a été impacté par la persistante de la crise sanitaire liée covid-19 sur la programmation des formations.

Cette situation à travers les retours des différentes sociétés a amené l'UdC à intervenir sur deux volets.

- Le premier envers les CdE à l'effet de revoir le programme des formations initiales (présentiel, in-situ) avec des propositions en e-learning.
- Le deuxième en envers les SdE, afin d'avoir leur adhésion pour une nouvelle offre de formation en e-learning.

La démarche a permis de lancer les premières actions de formation en e-learning à partir du mois d'août 2020.

Analyse du fonctionnement du RACEE : l'analyse sur les trois dernières années a permis d'identifier certaines faiblesses du réseau reprises ci-après :

- Non-conformité de certains CdE aux exigences contractuelles dans l'élaboration des rapports de formation ;
- Lenteur dans la signature des contrats et l'établissement des factures ;

- Difficultés dans la collecte d'information ;
- Non réception des rapports d'activités annuel des CdE et absence d'échanges réguliers ;
- Absence d'évaluation post-formation et de dispositif de mesure d'impact des formations ;
- Faible participation du RACEE aux évènements du secteur énergétique organisé à l'échelle continentale et internationale ;
- Faible synergie avec les organismes régionaux (pools énergétiques) ;
- Difficultés financière des sociétés d'électricité impactant le plan de formation ;
- Faible contribution des CdE à l'élaboration des modules de formation innovant ;
- Faible autonomie de certains CdE retardant la mise en vigueur des activités ;
- Faible contribution du réseau à organiser l'animation mixte d'action de formation ;
- Faible recours aux plateformes digitales pour renforcer la visibilité du réseau ;
- Absence d'un forum d'échange entre les acteurs du réseau ;
- Absence de participation de ESKOM aux activités du réseau ;

2.5 Composante 4 : Promotion de nouveaux Centres d'Excellence

Sont regroupées dans cette composante, les activités en lien avec le renforcement des capacités des formateurs des centres de formation, les études, l'identification et le soutien de nouveaux Centres d'Excellence.

2.5.1 Tableaux des activités réalisées

Section	Activités du projet	% de réalisations physiques	Résultats atteints	Année de réalisations	Observations
4- Promotion de nouveaux centres de formation					
4.1	Centres de formation évalués et qualifiés				
4.1.1	Élaborer un plan de promotion des CdF en CdE pour la période du projet/	128 %	10 CdE identifiés et sélectionnés dans le cadre du RACEE	2016 2017 2019	Objectifs atteints
4.1.2	Conduire une campagne de présélection des CdF pour la période du projet	100%	Objectif largement atteint. Clôture du processus	2017	Objectifs atteints
4.1.3	Retenir une liste restreinte des CdF qualifiables en CdE pour le projet	100%	Une liste restreinte de 6 CdE pour devenir CdE	2017	Objectifs atteints
4.1.4	Signer les MOU de participation au programme de qualification avec les CdF	100 %	MOU signé avec 10 CdE	2017 2019	Objectifs atteints
4.1.5	Visiter les CdF qualifiés pour procéder à la remise officielle de leur label d'excellence	100%	Visites effectuées par un consultant recruté	2017	Objectifs atteints
4.2.	Formation des formateurs assurée				
4.2.1	Concevoir Renforcement de Capacité pour formateurs des centres de formation CdF	95 %	Modules de renforcement des capacités délivrés	2017-2020	1 Module de formation à concevoir

4.2.2	Tenir les renforcements des capacités pour formateurs des centres de formation CdF	95 %	Organisation de 7 sessions de formation des formateurs depuis le début du projet.	2017-2020	Tenue d'une dernière session de formation
4.2.3	Coordonner la réalisation du programme pour formateurs	100%	Sept ateliers de formation de formateurs ont été organisé depuis le début du projet	2017-2019	Tenue de 2 derniers sessions de formation
4.3.	Réhabilitation et expansion des centres CdF réalisées				
4.3.1	Élaborer un plan de réhabilitation, de rénovation et d'expansion des CdF qualifiés	100%	Plan de réhabilitation élaboré	2017	Objectifs atteints
4.3.2	Mettre à niveau les installations et soutenir l'expansion de capacités d'accueil des CdF	25%	Rédaction des dossiers d'appel d'offres	2020	Accélération du processus
4.3.3	Étudier la faisabilité technique et financière de la nouvelle ESIE de l'ASEA	25 %	Demande d'ANO introduite pour les TDR	2019-2020	Suivre avec diligence le dossier
4.3.4	Facilité de Préparation de Projet Investissement	45%	étude lancée pour le compte de la SOMELEC	2019-2020	Identification des études et TDR à faire valider

2.5.2 Réalisation des activités pour l'année 2020

Durant l'année 2020, les activités réalisées sont reprises ci-après :

Année	Réalisations
2020	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature d'un contrat d'animation avec NAPTIN en Janvier 2020 et mise en œuvre en février 2020 de l'atelier pour les formateurs des centres de formation anglophone sur le thème « de l'analyse des besoins à l'évaluation de l'impact » ▪ Signature d'un contrat avec l'IFEG en mars 2020 pour l'animation d'un atelier pour les formateurs des CdF francophone devant se dérouler à Madagascar et reporté pour 2021 pour cause de covid-19. ▪ Signature de l'avenant N°1 au contrat 4.4/01/ASEA/RACEE/2019 dans le cadre de la réalisation d'une étude de faisabilité pour le compte de la SOMILEC en Mauritanie. ▪ Obtention de l'accord BAD sur la short-list pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la réouverture de l'ESIE. La date limite pour la réception des offres est fixée au 15 janvier 2021. ▪ Les sociétés EDM SA (Mali) et LEC (Libéria) ont été relancées pour compléter les TdR en vue de l'accord de la BAD pour le lancement des études de faisabilité de leur centre de formation. ▪ Publication d'un nouvel appel à projet par l'ASEA/RACEE à l'adresse des sociétés d'électricité pour le financement d'études de faisabilité avec date limite de réception des demandes arrêtée au 10 février 2021.

- Le processus pour l'acquisition des équipements est compris dans celui exposé au titre des activités réalisées dans la composante 1.

2.6 Composante 5 : Activités facteurs clés de succès du projet

Sont regroupées dans cette composante, les activités en lien avec la mise en place et la gestion d'une base de données, l'animation du réseau, les formations en leadership, gouvernance, RH (GPEC), et l'Audit, Suivi, et l'évaluation du RACEE,

2.6.1 Tableaux des activités réalisées

Section	Activités du projet	% de réalisations physiques	Résultats atteints	Année de réalisations	Observations
5 : Facteurs de Succès du réseau					
5.1.	Base de données offre/demande mise en place et maîtrisée				
5.1.1	Guide de correspondances des référentiels des métiers et des compétences	0%		2020	A programmer
5.1.2	Base de données offre/demande (besoins compétences SdE vs ressources des CdE)	80%	Plateforme offre/demande mis en place	2017-2020	Nécessité d'actualiser la plateforme pour la rendre opérationnelle
5.1.3	Familiariser les DRH des SdE avec la mise à jour et l'exploitation de la Base Données	100%	DRH et SdE familiarisés	2019	Plateforme présentée aux DRH
5.1.4	Former l'équipe de l'UdC à l'exploitation et à la maintenance de la BD-BC/RRC	100%	Equipe de l' ASEA et de l'UdC formée à la BDD	2019	Objectifs atteints
5.2.	Leadership des managers des sociétés d'électricité renforcé				
5.2.1	Concevoir des modules de développement du leadership ciblant les managers des SdE	100%	Modules de développement du leadership assurés	2017-2018	Objectifs atteints
5.2.2	Atelier de développement de leadership pour les managers - modules DLM	100%	Atelier de session du Leadership assuré	2017-2018	Objectifs atteints
5.2.3	Prendre en charge le voyage et le séjour des managers - modules DLM	100%	Managers pris en charge	2017-2018	Objectifs dépassés
5.2.4	Concevoir modules de RC des DRH des SdE sur l'évaluation et la hiérarchisation des besoins de compétences (EHBC)	100%	Modules de RC des DRH assurés	2016	Objectifs atteints

5.2.5	Atelier de développement de leadership pour les DRH des SdE - module EHBC	100%	DRH des SdE formés	2016-2017	Objectifs atteints
5.2.6	Concevoir un module de RC de managers sur la fixation d'objectifs de performance	0%	Activité non réalisée		Réaffectation de la ligne
5.2.7	Atelier de développement de leadership pour les managers	100%	Atelier de leadership pour les managers assurés	2017-2018	Objectifs atteints
5.2.8	Coordonner la réalisation des sessions pour managers	100%	Sessions pour managers coordonnés	2017-2018	Objectifs atteints
5.3.	Décideurs sensibilisés à la gouvernance stratégique				
5.3.1	Concevoir des modules de gouvernance stratégique pour décideurs nat/régionaux	100%	Modules conçus	2017 -2018	Objectifs atteints
5.3.2	Atelier de gouvernance stratégique pour les décideurs nationaux et régionaux	100%	Ateliers réalisés	2017 - 2018	Objectifs atteints
5.3.3	Prendre en charge le voyage et le séjour des décideurs	100%	Prise en charge assurée	2017 - 2018	Objectifs atteints
5.3.4	Coordonner la réalisation du programme pour décideurs	100%	Coordination assurée	2017-2018	Objectifs atteints
5.6.	Audit, Suivi, et évaluation du RACEE assurés				
5.6.1	Préparer un plan général d'audit, et de suivi/évaluation des activités du RACEE	100%	Planification et suivi des évaluations	2016-2019	Audit encore à réaliser pour l'exercice 2020
5.6.2	Construire les indicateurs de suivi et faire une étude de renseignement de référence	0%	Activité non réalisée		étude à réaliser en 2021
5.6.3	Conduire une étude annuelle de benchmarking des centres d'excellence	0%	Activité non réalisée		étude à réaliser en 2021
5.6.4	Effectuer le suivi et l'évaluation des performances des personnes formées	100%	Entretiens mener avec les SdE bénéficiaires des formations	2019-2020	Coordination à poursuivre en 2020
5.6.5	Faire effectuer 3 audits, et deux évaluations indépendantes (mi-parcours et fin projet)	70 %	3 audits assurés et une évaluation à mi-parcours	2017-2021	Audit de 2020 2021 et évaluation finale à faire
5.6.6	Analyser annuellement les résultats du RACEE	90%	Rapports d'activité assurés	2017-2020	Objectifs atteints
5.6.7	Créer et renseigner une base de données des leçons de la mise en œuvre du Réseau	100%	Livrable dans le cadre du contrat consultant	2019	Objectifs atteints
5.6.8	Suivi consultant externe AFD	60%	Accompagnement assuré sur 2 ans	2016-2017	Nécessité de la mise en place d'avenant au contrat
5.7.	Reporting du RACEE assuré				

2.6.2 Réalisations détaillées pour l'année 2020

Durant l'année 2020, les activités réalisées sont reprises ci-après :

Année	Réalisations
2020	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission de l'avenant au contrat Codifor en octobre pour sa mise en place avant la fin de l'année. Les actions convenues au titre du reliquat portent sur l'accompagnement dans l'approche TNA, l'animation d'un atelier pour CdE et la formation immersion de l'équipe UdC. ▪ Signature du contrat de l'audit externe en avril 2020 pour l'audit de l'exercice 2019 et mise en œuvre de l'audit en juillet 2020. ▪ Lancement d'une consultation en vue de la formation sur les techniques d'animation du réseau pour les CdE. Cette action devrait encore faire l'objet de l'accord de la BAD. ▪ Alimentation de la base de données offre/demande par les informations de la formation en vue de d'améliorer sa fonctionnalité. ▪ Lancement d'un AMI en décembre 2020 pour le renouvellement de l'auditeur des comptes du RACEE pour les exercices 2020 et 2021.

2.7 Suivi des engagements spécifiques des bailleurs

2.7.1 Indicateurs d'impacts selon la convention de financement AFD

N°	INDICATEURS	VALEUR CIBLE 2018	VALEUR ATTEINTE A LA DATE DU 31 DECEMBRE 2020	TAUX DE REALISATION
1	Nombre total de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle labélisée dans le réseau	7 750	4 235	55%
2	Taux de femmes parmi les personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle labélisée par le réseau	>20%	20%	100%
3	Nombre total de personnel formés au sein de leur entreprise (déplacement des formateurs)	1 600	1 286	80%
4	Nombre de CdF labellisés CdE RACEE	3 FRANCOPHONES, 4 ANGLOPHONES	4 FRANCOPHONES, 6 ANGLOPHONES	
5	Nombre de centre de CdF accompagnés pour devenir CdE	8	10	125%
6	Nombre total de Managers formés	250	1 424*	570%
7	Nombre de formateurs des CdE formés	40	246	615%
8	Nombre de formateurs d'autres centres de formation formés	200	202	101%
9	Nombre de filières de formation renouvelées ou créées	40	22	55%
10	Nombre de personnel ayant reçu une bourse de formation du projet	3 900	2 488	64%
11	% des bourses attribués à des femmes	33%	22%	67%
12	% des bourses attribuées à des personnels issus de société situées dans des Etats fragiles	50%	77%	154%

13	% des bourses attribuées dans le domaine des énergies renouvelables, des économies d'énergie et de la préservation du climat	20%	15%	75%
14	% des frais de fonctionnement du réseau couverts par les frais administratifs perçus sur les facturations aux entreprises	100%		
15	Nombre de partenariats développés entre le réseau et les établissements d'enseignements académiques ou professionnels	10	-	0%

1 424* : Ce chiffre intègre la participation des managers au titre des ateliers et séminaires financés sur le projet et les événements organisés par d'autres institutions (BAD et AFD) en relation avec les thèmes d'intérêt pour le RACEE.

2.7.2 Cadre logique axes sur les résultats financement BAD

Nom du pays et titre du projet : (Régional-Afrique) Réseau africain de centres d'excellence en électricité (RACEE)						
But du projet : renforcer les capacités techniques et managériales dans le secteur de l'électricité en Afrique						
	CHAINE DE RESULTATS	INDICATEURS DE PERFORMANCE			Moyens de vérification	HYPOTHESES/RISQUES/ATTENUATION
		Indicateur	Référence 2012	Cible 2018		
P R O D U I T S	3.1 Les compétences et les connaissances du personnel technique et de direction sont améliorées, surtout dans les États fragiles et parmi les femmes	Nombre total de certificats décernés au personnel technique et de direction, notamment par les CdE et les centres de formation des sociétés	Aucun (RACEE)	9 350 (RACEE)	4 235	Hypothèse : Le personnel et les cadres des sociétés d'électricité s'intéressent aux formations du RACEE et y ont accès
		Certificats décernés au personnel technique et de direction de sexe féminin	Aucun (RACEE)	3 120 (RACEE)	846	
	3.2 Gouvernance et prise de décisions améliorées au niveau national et régional	Certificats décernés aux cadres des sociétés d'électricité	15 (séminaire de 2006 de l'ASEA)	100	268	
		Certificats décernés aux décideurs des sociétés d'électricité	25 (séminaire de 2006 de l'ASEA)	150	290	

<p>3.3 Contribution à la réduction du déficit de compétences des diplômés en génie électrique de base</p>	<p>Rapport préliminaire de faisabilité de la réhabilitation de l'ASEA-ESIE</p>	<p>0</p>	<p>1 rapport de faisabilité</p>		<p>RISQUE : Engagement du gouvernement de la Côte d'Ivoire à réhabiliter l'ESIE pour en faire une école de formation régionale</p> <p>ATTÉNUATION : Les accords en vue de la réhabilitation de l'école sont rédigés par la CEDEAO, en coopération avec l'ASEA</p>
<p>3.4 Nouveaux centres de formation homologués comme centres d'excellence du RACEE</p>	<p>Nombre de formateurs formés pour les nouveaux centres de formation</p>	<p>Aucun (RACEE)</p>	<p>200 (RACEE)</p>	<p>202</p>	<p>Hypothèse :</p> <p>Le plan d'affaires du RACEE est exécuté</p>
<p>Nombre de centres de formation homologués comme centres d'excellence du RACEE</p>	<p>4</p>	<p>8</p>	<p>10</p>		
<p>3.5. Capacités et programmes de formation améliorés dans les quatre premiers centres d'excellence</p>	<p>Nombre de formateurs formés dans les premiers CdE (programme d'échange)</p>	<p>Aucun (RACEE)</p>	<p>40 (RACEE)</p>	<p>148</p>	
<p>Capacité d'accueil et nouveau programme de formation des CdE</p>	<p>1650 personnes formées</p>	<p>Augmentation de 20 %</p>			

2.7.3 Indicateur de suivi du plan d'affaire

	Prévision en h/j selon plan d'affaire					Réalisation en h/j de formation par année						
	année 1	année 2	année 3	total projet		Année 1		Année 2	Année 3	Covid/e-learning	Année 4 (prév.)	Total
						2016	2017	2018	2019	2020	2021	
ESKOM	7 500	12 500	17 500	37 500	38,2%	-	-	40	-	-	-	40
KGRTC	2 000	2 500	3 000	7 500		579	2 403	2 086	2 995	-	-	8 063
CdE 1 (Naptin)		2 000	2 500	4 500		-	-	6 015	60	-	-	6 075
CdE 2 (EEHC)			2 000	2 000		-	-	320	-	60	-	380
CdE 4(GTC)						-	-	192	-	-	-	192
CdE 6 (VRA)						-	-	-	-	-	-	-
Tot. CdE Ang.	9 500	17 000	25 000	51 500		579	2 403	8 653	3 055	60	8 000	22 750
IFEG	10 200	12 350	14 500	37 050	37,8%	119	1 379	3 390	395	1 773	-	7 056
CSTE	2 250	2 500	2 750	7 500		357	1 250	1 580	247	-	-	3 434
CdE 3 (CME)			2 000	2 000		-	505	2 569	1 090	-	-	4 164
CdE 5 (CFPK)						-	-	-	-	-	-	-
Tot.CdE Fr.	12 450	14 850	19 250	46 550		476	3 134	7 539	1 732	1 773	7 000	21 654
Total RACEE	21 950	31 850	44 250	98 050		1 055	5 537	16 192	4 787	1 833	15 000	44 404

3 PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2021

3.1 PRESENTATION DU BUDGET 2021-BAD

L'actualisation du PTBA 2021 au 31 décembre 2020 fait suite à sa présentation par l'UdC lors de la tenue du 9ème COPIL du RACEE tenue le 1er décembre 2020 par visio-conférence. La révision budgétaire coïncide également avec la mission de supervision conjointe menée par la BAD et l'AFD du 17 au 20 novembre 2020 et tient compte aussi bien des commentaires des bailleurs formulés lors du COPIL que de la synthèse des recommandations communiquées par les bailleurs à l'issue de la réunion de clôture de la mission de supervision tenue le 15 décembre 2020.

Il est important de souligner que le présent PTBA 2021 tient compte de la situation des décaissements au 31 décembre 2020, des engagements (factures) en instance de paiement et des contrats de formation signés à la fin décembre 2020, mais aussi des contrats d'acquisition de biens prévus pour être signés dès le début de l'année 2021 avec une contribution de 100% des bailleurs et dont le montant réservé aux équipements pour l'ensemble des lots BAD (5 lots connus +1 lot estimé) est de 1 221 005 euro représentant 40,21% du budget 2021 de la BAD.

L'actualisation du PTBA 2021 revêt donc une importance particulière dans la mesure où il s'agit de l'année d'achèvement du projet qui sera marquée, en plus de la poursuite des formations à distance, par la reprise progressive des formations en présentiel. Il s'agit également de l'année qui connaîtra la concrétisation des contrats d'acquisition des équipements pour les centres d'excellence.

Ceci justifie en grande partie le budget consacré pour 2021 (dont 40% pour l'équipement) comparativement aux budgets précédents mais qui reste néanmoins réaliste dans la mesure où les activités sont bien identifiées et planifiées dans le temps, le processus d'acquisition des biens lancé et le traitement des demandes de formation engagé et pour certaines actions déjà contractualisé.

La description des actions ci-après détaillées, permettra aux bailleurs d'avoir une idée précise sur les objectifs des actions inscrites, les résultats attendus et les budgets estimatifs de chacune des activités inscrites au programme de l'année 2021. Certaines activités restent néanmoins, tributaires des accords des bailleurs sur les termes de références qui seront présentés notamment pour ce qui concerne les études de faisabilité et les études facteurs de succès.

1. Principaux chiffres du PTBA BAD 2021 :

Budget : L'exercice des projections fait ressortir un PTBA 2021 avec un budget total de **3 007 694** euro décliné à travers les principales rubriques comme suit :

Acquisition des biens :

Acquisition de six (06) lots d'équipement didactique sans apport des Centres d'excellence pour un montant de **1 221 005** euro représentant 40,21% du PTBA BAD 2021, en dépassement de 93 176 euro sur le budget initial destiné à l'acquisition des équipements.

Renforcement de capacité (fonctionnement):

Formation : 604 113 euro pour la formation de 722 personnes et un volume de formation de 7 125 h/j dont 159 740 euro de contrats déjà engagés concernant 175 personnes et 3 335 h/j de formation selon le détail repris dans les commentaires ci-dessous.

Etudes (services):

- **Etudes de faisabilité : 420 000** euro pour l'étude de réouverture de l'ESIE (300 000 euro) et une étude supplémentaire de faisabilité (120 000 euro).

- **Ateliers de formation** : un montant de **191 500** euro pour l'organisation de deux ateliers pour les CdE et deux autres ateliers pour les formateurs des CdF

- **Etudes facteurs clés de succès** : pour un montant de **116 313** euro pour les études inscrites comme facteurs de succès ainsi que l'étude d'évaluation de fin de projet.

- **Préparation RACEE 2.0 (table ronde)** : un montant de **34 000** euro pour l'organisation d'une table ronde pour le financement du RACEE 2.0.

Fonctionnement :

Une dernière partie du budget est destinée aux prestations de formation réalisées non encore payées, au fonctionnement de l'UdC (y compris le recrutement de l'expert) et des réserves de 2% sur les activités budgétisées en plus d'un budget pour le COPIL prévu en juin 2021 en marge du congrès de l'ASEA.

2. Solde de fin de période :

S'agissant du budget de l'année d'achèvement du projet, un solde non utilisé se dégagerait en fin de période d'un montant de **610 698** euro soit 6,3% du montant du don.

Observation :

Suite à la présentation du budget lors du copil du 1er décembre 2020, il a été demandé de revenir à des prévisions plus réalistes intégrant l'éventualité de financer les équipements à 100% sur le projet.

3.1.1- PTBA "RACEE-BAD" 2021

PTBA 2021 BAD actualisé : version du 31 décembre 2020														
Secteur	S/Section	Libellés	Activité	Budget initial	Budget ajusté validé en déc 2019	Réalisations cumulées au 31 octobre 2020	Solde sur le Budget global au 31 oct 2020	Réalisation Probable novembre 2020	Réalisation Probable décembre 2020	Total réalisations au 31 décembre 2020	PTBA prévisionnel 2021	Solde attendu sur le don BAD	Commentaires et indications	Plan de financement ajusté janvier 2021
		Evaluation et renforcement des quatre premiers Centres d'Excellence		851 129	984 211	276 296	707 915			276 296	675 406	32 509		951 702
C.1.2		Concevoir des modules de renforcement des capacités ciblant les formateurs CdE	S	16 542	40 726	16 726	24 000	-	-	16 726	22 000	2 000	STEG/IFEG-Consul. Externe	38 726
C.1.2.5		Tenir les sessions de renforcement des capacités pour formateurs des CdE	F	90 218	207 827	87 827	120 000	-	-	87 827	105 000	15 000	logistique Abuja/Tunis	192 827
C.1.2.6		Faciliter les missions d'échange de formateurs entre CdEs	F	180 454	171 743	171 743	-	-	-	171 743	-	-	Néant	171 743
C.1.2.7		Mettre à niveau les installations et soutenir l'expansion de capacités d'accueil des CdE	B	563 915	563 915	-	563 915	-	-	-	548 406	15 509	lots 1,2,5 s/r ANO 100%	548 406
C.2.1		Unité de Coordination rémunérée		327 233	536 017	434 043	101 974	8 300	8 300	450 643	223 100	- 137 726		673 743
2.1.1.C		Prendre en charge la rémunération du Coordinateur	F	219 376	295 861	280 861	15 000	6 000	6 000	292 861	93 500	- 90 500	honoraires CR	386 361
2.1.1.A		Prendre en charge la rémunération de l'Assistant projet	F	85 300	137 112	132 510	4 602	2 300	2 300	137 110	34 500	- 34 498	honoraires CA	171 610
2.1.1.B		recrutement d'un expert en ingénierie de formation	F	-	42 000	-	42 000	-	-	-	55 100	- 13 100	honoraires Exp	55 100
C.2.4.1		Assurer la prise en charge des missions du Coordinateur	F	22 557	33 044	20 672	12 372	-	-	20 672	12 000	372	3 forum CR	32 672
C.2.4.2		Assurer la prise en charge des missions de l'expert	F	-	28 000	-	28 000	-	-	-	28 000	-	4 missions expert	28 000
C.2.2		Marketing, activités de communication et partenariats		250 380	371 559	186 304	185 255	38	1 070	187 412	95 920	88 227		283 332
C.2.3.3		Acquérir les fournitures de bureau, et outils de communication et de connexion	F	29 324	39 101	32 757	6 344	38	1 070	33 865	7 790	- 2 554	Voir commentaire	41 655
C.5.4.1		Preparer un plan marketing/communication de développement des activités du Réseau	S	8 271	7 625	7 625	-	-	-	7 625	-	-	Néant	7 625
C.5.4.2		Produire les dossiers commerciaux, et animer les points de présence Internet	S	16 542	18 763	13 269	5 494	-	-	13 269	5 494	-	newsletter+spot, brochure(adv)	18 763
C.5.4.4		Preparer et tenir un atelier de lancement des activités du Réseau	F	22 557	22 243	22 243	-	-	-	22 243	-	-	Néant	22 243
C.5.4.5		Demeurer activement en contact avec les parties prenantes clés- développement du volume des formations (missions UdC)	F	30 075	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C.5.5.2		Approcher/contacter les partenaires stratégiques/financiers identifiés (missions)	F	22 557	24 993	10 149	14 844	-	-	10 149	12 000	2 844	2 missions partenaires	22 149
C.5.5.5		organiser une table ronde des partenaires stratégiques en seconde année	S	121 054	214 652	72 080	142 572	-	-	72 080	54 636	87 396	MLC+Table ronde	126 716
C.3		Formation aux métiers du secteur de l'électricité		5 022 557	4 727 774	3 900 804	826 970		25 217	3 926 021	608 106	193 647		4 534 127
C.3.2.5		Appuyer la mise en place de modules adaptés et la diffusion de bonnes pratiques (complément de missions UdC)	F	22 557	22 557	18 563	3 994	-	-	18 563	3 993	1	mission CR à CdE/STEG	22 556
C.3.3		Personnel technique et administratif des sociétés d'électricité formé	F	5 000 000	4 705 217	3 882 241	822 976	-	25 217	3 907 458	604 113	193 646	form.engagé+60% solde	4 511 571
C.4		Promotion de nouveaux centre d'excellence		2 022 179	1 952 417	518 890	1 433 527		709	519 599	1 176 452	256 366		1 696 051
C.4.1.1		Elaborer un plan de promotion des CdE en CdE pour la période du projet	S	33 083	42 595	42 595	-	-	-	42 595	-	-	Néant	42 595
C.4.2.1		Concevoir Renforcement de Capacité pour formateurs des centres de formation CdF	S	66 160	79 336	48 396	30 940	-	-	48 396	31 353	- 413	CSTE+NAPTIN+IFEG	79 749
C.4.2.2		Tenir les renforcements des capacités pour formateurs des centres de formation CdF	F	434 592	409 683	370 829	38 854	-	709	371 538	52 500	- 14 355	Anta+Accra+VRA s/r ANO	424 038
C.4.3.1		Elaborer un plan de réhabilitation, de rénovation et d'expansion des CdF qualifiés	S	33 075	21 013	21 195	-	-	-	21 195	-	-	à solder	21 195
C.4.3.2		Mettre à niveau les installations et soutenir l'expansion de capacités d'accueil des CdF	B	563 914	563 914	-	563 914	-	-	-	672 599	- 108 685	lots 3,4,6 s/r ANO 100%	672 599
C.4.3.4		Faciliter de Préparation de Projet Investissement	S	391 355	335 876	35 875	300 001	-	-	35 875	120 000	180 001	une (01) étude EDM	155 875
C.4.3.3		Etudier la faisabilité technique et financière de la nouvelle ESIE de l'ASEA	S	500 000	500 000	-	500 000	-	-	-	300 000	200 000	Revue option ESIE	300 000
C.5.1		Mettre au point une base de données sur l'offre et la demande, présentant les besoins de formation et les solutions (base de connaissances)		196 242	222 219	171 380	50 839			171 380	51 231	- 392		222 611
C.5.1.1		Guide de correspondances des référentiels des métiers et des compétences	S	19 431	19 431	-	19 431	-	-	-	19 431	-	étude à lancer s/r ANO/TdR	19 431
C.5.1.2		Base de données offre/demande (besoins compétences SdE vs ressources des CdE)	S	33 083	48 059	33 483	14 576	-	-	33 483	5 800	8 776	s/r ANO BAD ent.directe	39 283
C.5.1.3		Familiariser les DRH des SdE avec la mise à jour et l'exploitation de la Base Données	F	131 580	127 514	127 514	-	-	-	127 514	-	-	Néant	127 514
C.5.1.4		Former l'équipe de l'UdC à l'exploitation et à la maintenance de la BD-BC/RRC	F	870	671	199	472	-	-	199	-	472	Néant	199
C.5.1.5		Familiariser les CdE avec les différents outils de gestion du RACEE	F	11 278	26 544	10 184	16 360	-	-	10 184	26 000	- 9 640	s/r ANO BAD+archiv	36 184
C.5.2		Renforcer les compétences de leadership et de gouvernance stratégique des cadres, des directeurs de RH et des décideurs		432 145	422 560	422 408	152			422 408		152		422 408
C.5.2.1		Concevoir des modules de développement du leadership ciblant les managers des SdE	S	66 166	59 609	59 609	-	-	-	59 609	-	-	Néant	59 609
C.5.2.2		Atelier de développement de leadership pour les managers - modules DLM	F	56 391	61 392	61 392	-	-	-	61 392	-	-	Néant	61 392
C.5.2.4		Concevoir modules de RC des DRH des SdE sur l'évaluation et la hiérarchisation des besoins de compétences (EHBC)	S	33 083	30 724	30 724	-	-	-	30 724	-	-	Néant	30 724
C.5.2.6		Concevoir un module de RC de managers sur la fixation d'objectifs de performance	S	33 083	-	-	-	-	-	-	-	-	Néant	-
C.5.2.7		Atelier de développement de leadership pour les managers	F	243 422	270 835	270 683	152	-	-	270 683	-	152	Néant	270 683
C.5.3		Réaliser les audit et le suivi-évaluation		174 438	126 594	22 843	103 751			22 843	93 995	9 756		116 838
C.5.6.2		Construire les indicateurs de suivi et faire une étude de renseignement de référence	S	8 270	8 270	-	8 270	-	-	-	8 270	-	fusioné 5.6.3 (s/r ANO/TdR)	8 270
C.5.6.3		Conduire une étude annuelle de benchmarking des centres d'excellence	S	24 812	24 812	-	24 812	-	-	-	24 812	-	fusioné 5.6.2(s/r ANO/TdR)	24 812
C.5.6.5		Faire effectuer 3 audits, et deux évaluations indépendantes (mi-parcours et fin projet)	S	141 356	93 512	22 843	70 669	-	-	22 843	60 913	9 756	30% auditeurs+Eval.fin proj	83 756
		Aléas		465 740	398 692	145 219	253 473		1 829	147 048	83 484	168 160		841 230
C.6.0.1		Copils			94 374	64 854	29 520	-	1 829	66 683	25 000	2 691	copil 2021/congrès ASEA	91 683
C.6.0.1				5 599	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C.5.1.3		Familiariser les DRH des SdE avec la mise à jour et l'exploitation de la Base Données	F	43 273	78 645	80 365	- 1 720	-	-	80 365	-	- 1 720	à solder	80 365
		Aléas bis		416 868	225 673		225 673				58 484	167 189	2% de reserve bis	669 182
		TOTAL		9 742 042	9 742 042	6 078 187	3 663 855	8 338	37 125	6 123 650	3 007 694	610 698	9 742 042	9 742 042

3.2 PRESENTATION DU BUDGET 2021-AFD

L'actualisation du PTBA 2021 au 31 décembre 2020 fait suite à sa présentation par l'UdC lors de la tenue du 9^{ème} COPIL du RACEE tenue le 1^{er} décembre 2020 par visio-conférence. La révision budgétaire coïncide également avec la mission de supervision conjointe menée par la BAD et l'AFD du 17 au 20 novembre 2020 et tient compte aussi bien des commentaires des bailleurs formulés lors du COPIL que de la synthèse des recommandations communiquées par les bailleurs à l'issue de la réunion de clôture de la mission de supervision tenue le 15 décembre 2020.

Il est important de souligner que le présent PTBA 2021 tient compte de la situation des décaissements au 31 décembre 2020, des engagements (factures) en instance de paiement et des contrats de formation signés à la fin décembre 2020, mais aussi des contrats d'acquisition de biens prévus pour être signés dès le début de l'année 2021 avec une contribution de 100% des bailleurs et dont le montant réservé aux équipements pour l'ensemble des lots AFD (2 lots connus +1 lot estimé) est de 545 232 euro représentant 44,2% du budget 2021.

L'actualisation du PTBA 2021 revêt donc une importance particulière dans la mesure où il s'agit de l'année d'achèvement du projet qui sera marquée, en plus de la poursuite des formations à distance, par la reprise progressive des formations en présentiel. Il s'agit également de l'année qui connaîtra la concrétisation des contrats d'acquisition des équipements pour les centres d'excellence.

Ceci justifie en grande partie le budget consacré pour 2021 (dont plus de 40% pour l'équipement) comparativement aux budgets précédents mais qui reste néanmoins réaliste dans la mesure où les activités sont bien identifiées et planifiées dans le temps, le processus d'acquisition des biens lancé et le traitement des demandes de formation engagé et pour certaines actions déjà contractualisé.

La description des actions ci-après détaillées, permettra aux bailleurs d'avoir une idée précise sur les objectifs des actions inscrites, les résultats attendus et les budgets estimatifs de chacune des activités inscrites au programme de l'année 2021. Certaines activités restent néanmoins, tributaires des accords des bailleurs sur les termes de références qui seront présentés notamment pour ce qui concerne les études de faisabilité et les études facteurs de succès.

1. Principaux chiffres du PTBA AFD 2021 :

Budget : L'exercice des projections fait ressortir un PTBA 2021 avec un budget total de **1 231 789** euro décliné à travers les principales rubriques comme suit :

Acquisition des biens (Biens):

Acquisition de trois (03) lots d'équipement sans apport des CdE pour un montant de **545 232** euro représentant 44,2% du PTBA AFD 2021.

Renforcement de capacités (fonctionnement):

Formation : 241 584 euro pour la formation de 276 personnes et un volume de la formation de 1 938 h/j selon le détail repris dans les commentaires ci-dessous.

Etudes (Services) :

- **Etudes de faisabilité : 209 712** euro pour l'avenant au contrat SFERE (59 712 euro) et une étude de faisabilité supplémentaire (150 000 euro).

- **Audit et contrat d'assistance** : un montant de **59 461** euro pour le reliquat du contrat d'assistance de Codifor (49 461 euro) et l'audit des exercices comptables de 2020 et 2021 par un auditeur externe (estimé à 10 000 euro).

Fonctionnement :

- **COPIL : 26 000** euro pour l'organisation d'un dernier COPIL statutaire du projet vers le mois de novembre 2021 en présentiel.

- **Autres fonctionnement :** Une dernière partie du budget est destinée aux prestations de formation réalisées non encore payées, au fonctionnement de l'UdC, y compris les honoraires de l'expert à recruter en 2021.

2. Solde de fin de période :

S'agissant du budget de l'année d'achèvement du projet, un solde non utilisé se dégagerait en fin de période d'un montant de 14 152 euro représentant 0,5% du montant du don.

Observation :

Suite à la présentation du budget lors du copil du 1er décembre 2020, il a été demandé de revenir à des prévisions plus réalistes intégrant l'éventualité de financer les équipements à 100% sur le projet.

3.2.1- PTBA "RACEE-AFD" 2021

PTBA 2021 AFD actualisé au 31 décembre 2020		Activité	Budget initial	Budget Ajusté 3	Budget ajusté 4 validé en déc 2019	Réalizations cumulées au 31 oct.2020	Solde au 31 octobre 2020	Réalisation probable novembre 2020	Réalisation probable décembre 2020	Total réalisations au 31 décembre 2020	PTBA prévisionnel 2021	Solde probable sur le Don AFD	Commentaires	Budget ajusté 5 à valider
Section	Libellés													
C 1	Etablissement du réseau RACEE		350 375	420 375	427 225	231 755	195 470	-	-	231 755	170 760	24 710		402 515
C.1.1	Etablissement du réseau et création d'une unité de coordination de projet	S	33 083	103 083	99 625	99 625	-	-	-	99 625	-	-	Néant	99 625
C.1.2	Désignation des premiers centres d'excellence du réseau et renforcement de leurs capacités		317 292	317 292	327 600	132 130	195 470	-	-	132 130	170 760	24 710		302 890
C.1.2.3	Conclure, et signer les MOU initiaux de construction du RACEE avec les CdE	S	39 098	39 098	41 089	40 601	488	-	-	40 601	-	488	Néant à solder	40 601
C.1.2.5	Tenir les sessions de renforcement des capacités pour formateurs des CdE	F	30 073	30 073	36 087	29 076	7 011	-	-	29 076	-	7 011	Néant à solder	29 076
C.1.2.6	Faciliter les missions d'échange de formateurs entre CdEs	F	60 150	60 150	62 452	62 453	-	1	-	62 453	-	-	Néant	62 453
C.1.2.7	Mettre à niveau les installations et soutenir l'expansion de capacités d'accueil des CdE	B	187 972	187 972	187 972	-	187 972	-	-	-	170 760	17 212	Equipement lot 3 à 100%	170 760
C 2	Fonctionnement du réseau RACEE		284 783	202 330	302 461	269 590	32 871	3 400	3 400	276 390	72 600	- 46 529		348 990
C.2.1	Unité de Coordination rémunérée		235 910	153 457	257 409	231 130	26 279	3 400	3 400	237 930	68 500	- 49 021		306 430
C.2.1.1	Prendre en charge la rémunération du responsable commercial et marketing	F	130 900	130 900	209 600	202 800	6 800	3 400	3 400	209 600	51 000	- 51 000	honoraires RCM	260 600
C.2.4.2	Assurer la prise en charge des missions du responsable commercial et marketing	F	22 557	22 557	47 809	28 330	19 479	-	-	28 330	17 500	1 979	2 missions/1 forum	45 830
	Reliquat		82 453	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Néant	-
C.2.2	Marketing et communication, mobilisation d'autres partenaires		48 873	48 873	45 052	38 460	6 592	-	-	38 460	4 100	2 492		42 560
C.2.3.3	Prise en charge d'une partie des coûts de communication et de marketing	F	29 324	29 324	25 503	20 816	4 687	-	-	20 816	4 100	587	visuel, impr, heb. O/D, DHL	24 916
C.2.5.3	Approcher/contacter les partenaires stratégiques/financiers identifiés (missions)	F	19 549	19 549	19 549	17 644	1 905	-	-	17 644	-	1 905	Néant à solder	17 644
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Néant	-
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Néant	-
C.3	Formation au bénéfice du secteur		1 225 564	1 125 564	1 099 015	478 733	620 282	-	188 701	670 805	317 784	113 797		985 218
C.3.1	Complément de missions des experts détachés à l'unité de coordination du projet	F	22 556	22 556	91 007	21 007	70 000	-	-	21 007	76 200	- 6 200	honoraires expt+missi+inst+b	97 207
C.3.3	Identification, sélection et inscription des stagiaires et mise en œuvre des formations (y compris formation in situ)	F	1 203 008	1 103 008	1 008 008	457 726	550 282	-	188 701	649 798	241 584	119 997	eng+60% reliquat formation	888 011
C.4	Permettre à d'autres centres de formation d'améliorer leur capacité de formation dans le but de rejoindre le réseau		806 017	806 017	762 033	248 668	513 365	-	-	248 668	584 184	- 70 820		832 852
C.4.2	Financement d'ateliers de formation des formateurs	F	166 917	166 917	129 977	132 256	- 2 279	-	-	132 256	-	- 2 279	voir pb dép avec CC	132 256
C.4.3	Financement des mesures de renforcement des capacités (équipement, rénovation et formation des formateurs) de nouveaux centres de formation appelé à devenir centre d'excellence	B	187 972	187 972	187 972	-	187 972	-	-	-	374 472	- 186 501	Equip. lots 1 et 2 à 100%	374 472
C.4.4	Financement de 3 études de faisabilité de projet d'investissement dans la formation	S	451 128	451 128	444 084	116 412	327 672	-	-	116 412	209 712	117 960	avt SFERE+1 étude faisab	326 124
C.5	Activité clés facteurs de succès du réseau		230 805	382 038	364 665	294 960	69 705	-	34	294 994	60 461	9 210		355 455
C.5.2.2	Organisation de formation à destination des gestionnaires de ressources humaines, des managers des sociétés d'électricité et des décideurs nationaux et régionaux	F	-	100 000	87 028	87 028	-	-	-	87 028	-	-	Néant	87 028
C.5.3	Financement de l'évaluation à mi-parcours (évaluation finale financée par la BAfD) + 3 audits annuels du compte spécial AFD du projet	S	75 188	75 188	72 787	52 629	20 158	-	-	52 629	10 000	10 158	Audit 2020/2021	62 629
C.5.4	Financement d'un consultant international indépendant sur 3 ans. Chaque année: 5 missions de 2 semaines du consultant à Abidjan ou au sein d'un des centres d'excellence	S	146 617	197 850	197 850	148 389	49 461	-	-	148 389	49 461	-	Reliquat Codifor	197 850
C.5.5	Dépenses diverses (frais de tenue de compte, frais de conversion de monnaie, frais de traduction local)	F	9 000	9 000	7 000	6 914	86	-	34	6 948	1 000	- 948	agios et frais bancaires	7 948
	Sous Total		2 897 544	2 936 324	2 955 398	1 523 706	1 431 692	3 400	192 135	1 722 612	1 205 789	30 368		2 925 030
C.6	Réserve (tenue 9ème copil en juin 2020 à Dakar)		102 456	63 676	44 602	34 817	9 785	-	-	34 817	26 000	- 16 215	11ème session Copil	74 969
	Total		3 000 000	3 000 000	3 000 000	1 558 523	1 441 477	3 400	192 135	1 757 429	1 231 789	14 152		3 000 000
				100%		51,95%		1 441 477	3 400	192 135	58,58%	41,06%	0,47%	
								1 441 477	3 400	192 135	1 245 941	1 245 941		

3.1.3- PTBA 2021"RACEE - CONSOLIDE BAD – AFD "

SECTION	LIBELLES	FINANCEMENT EN €		MONTANT EN €
		BAD	AFD	
C1	ETABLISSEMENT DU RESEAU RACEE	675 406	170 760	846 166
C2	FONCTIONNEMENT DU RESEAU RACEE	319 020	72 600	391 620
C3	FORMATION AU BENEFICE DU SECTEUR	608 106	317 784	925 890
C4	PROMOTION DES CdFs	1 176 452	584 184	1 760 636
C5	FACTEUR CLES DE SUCCES	145 226	60 461	205 687
	ALEAS/ RESERVE	83 484	26 000	109 484
MONTANT TOTAL		3 007 694	1 231 789	4 239 483

Observation :

Suite à la présentation du budget lors du copil du 1er décembre 2020, il a été demandé de revenir à des prévisions plus réalistes intégrant l'éventualité de financer les équipements à 100% sur le projet.

4 PROCEDURE D'ACQUISITION

Les activités d'acquisitions prévues au PTBA 2020 comportaient essentiellement les activités d'acquisition d'équipements pédagogiques, les études de faisabilité et le recrutement d'experts en ingénierie de formation en appui à l'unité de Coordination.

Le processus d'acquisition des biens et services a été effectivement initié selon la projection faite mais s'est heurté à de nombreuses difficultés notamment :

- La pandémie à la COVID 19 qui a gravement entravé le montage et la transmission des offres relatives aux équipements didactiques.
- Le délai très long du retour de la BAD sur les requêtes introduites sur les Dossiers d'appels d'offres, les termes de références des études de faisabilité, les listes restreintes, les rapports d'analyses des offres.
- L'absence de retour de soumissionnaires, Centres d'excellence, candidats en situation de confinement
- Long processus de validation de l'accord des centres d'excellence pour la contribution à hauteur de 20% du montant des équipements.

Ces difficultés ont engendré la relance de quasiment toutes les actions initiées depuis le début de l'année 2020, par conséquent les activités initiées s'achèveront au cours de l'année 2021

Code s	Situation des marchés en cours au 31 octobre 2020	Début	Fin	Responsable	Financement BAD (€)	Financement AFD (€)	Etat d'avancement
COMPOSANTE I : Etablissement du RACEE							
1.2.3	Avenant aux mémorandums d'entente avec les centres d'excellence	Juin 20	Fév. 21	UdC		0	Signature des avenants par les centres CME, NAPTIN, VRA, KGRTC et STEG. Suivre avec diligence les signatures des centres ; KENGEN, CSTE, ESKOM, et EEHC
1.27	Acquisition de 10 casques de réalité virtuelle pour ESKOM Academy of Learning de l'Afrique du Sud	Nov 20	Juin 21	UdC		90 000	L'appel d'offres s'est avéré infructueux. Des échanges sont en cours avec ESKOM sur le pourcentage à payer par les centres pour l'acquisition des équipements, qui est un préalable à l'achat des équipements.
1.2.7.	Acquisition d'un système didactique pour les énergies renouvelables, la production, le transport et la distribution d'électricité pour le KGRTC	Mars 20	Juin 21	UdC-	270 000		L'Avis de non objection sur le Dossier d'appel d'offre a été obtenu le 06 mars 2020. L'AAO publié le 09 mars 2020 avec ouverture des offres prévue pour le 28 mai 2020. Suite aux difficultés rencontrées par les soumissionnaires lors de la constitution des documents administratifs et bancaires ainsi que lors de la transmission des offres en raison des mesures restrictives prises dans le cadre de la pandémie à la COVID 19, le processus d'acquisition n'a été abouti. AOO relancé le 05 août 2020 , l'ouverture des offres a eu lieu le 15 octobre 2020 , le rapport d'analyse des offres a été soumis à la BAD pour approbation le 10 novembre 2020 . A ce jour, l'UdC reste dans l'attente du retour de la BAD.
1.2.7	Acquisition d'un laboratoire de langue d'une capacité de 30 apprenants (électricité et électronique pour le KGRTC	Mars 20	Juin 21	UdC	20 000		L'Avis de non objection sur le Dossier d'appel d'offre a été obtenu le 06 mars 2020. L'AAO publié le 09 mars 2020 avec ouverture des offres prévue pour le 28 mai 2020. Suite aux difficultés rencontrées par les soumissionnaires lors de la constitution des documents administratifs et bancaires ainsi que lors de la transmission des offres en raison des mesures restrictives prises dans le cadre de la pandémie à la COVID 19, le processus d'acquisition n'a été abouti. AOO relancé le 05 août 2020 , l'ouverture des offres a eu lieu le 15 octobre 2020 , le rapport d'analyse des offres a été soumis à la BAD pour approbation le 10 novembre 2020 . A ce jour, l'UdC reste dans l'attente du retour de la BAD.
1.2.7.	Acquisition d'une plateforme simulant un réseau HTA/BT avec un système de gestion et de communication répondant	Mars 20	Juin 21	UdC	270 000		L'Avis de non objection sur le Dossier d'appel d'offre a été obtenu le 06 mars 2020. L'AAO publié le 09 mars 2020 avec ouverture des offres prévue pour le 28 mai 2020. Suite aux difficultés rencontrées par les soumissionnaires lors de la constitution des documents administratifs et bancaires ainsi

	aux nouvelles technologies en la matière et une station météo pour le CSTE						que lors de la transmission des offres en raison des mesures restrictives prises dans le cadre de la pandémie à la COVID 19, le processus d'acquisition n'a été abouti. AOO relancé le 05 août 2020 , l'ouverture des offres a eu lieu le 15 octobre 2020 , le rapport d'analyse des offres a été soumis à la BAD pour approbation le 10 novembre 2020 . A ce jour, l'UdC reste dans l'attente du retour de la BAD.
COMPOSANTE II : FONCTIONNEMENT DU RACEE							
2.1.1	Recrutement d'un expert en Ingénierie de formation et d'un expert en Emploi qualification	Fev 20	Janv 21	UdC	42 000	42 000	<p><u>Expert en Ingénierie de formation (financement BAD)</u> L'AMI publié le 19 février 2020 s'est révélé infructueux. Les candidatures reçues ne remplissaient pas les critères requis pour être retenues sur la liste restreinte. L'avis à manifestation d'intérêt a été relancé le 03 août 2020, l'ouverture des plis a eu lieu le 04 septembre 2020. L'avis de non objection sur la liste restreinte des candidats a été introduite à la BAD le 30 Septembre 2020. L'avis de la BAD sur le rapport a été obtenu le 18 novembre. Une séance de négociation est prévue avec les candidats shortlistés dans les meilleurs délais.</p> <p><u>Expert en Emploi-qualification (financement AFD)</u> Les AMI des 19 février et 03 août 2020 se sont avérés infructueux. L'AMI a été relancé le 05 octobre 2020, la date limite de dépôt des offres fixée au 26 octobre 2020 a été reporté au 02 novembre après avis de non objection de l'AFD. L'analyse des offres est en cours, et le rapport sera transmis à l'AFD le 30 novembre 2020.</p>
2.3	Prise en charge des frais d'hébergement de la base de données offre/demande du RACEE	Août 20	Dec 21	UdC	480	9145	L'application est hébergée par le concepteur KAAVA pour une durée de 6 mois.
2.3	Sélection d'un prestataire pour l'impression de documents (newsletters, documents du COPIL)	Juin 19	Déc 21	UdC		2 300	Processus en cours. Avenant à faire sur le durée d'exécution du contrat

COMPOSANTE IV : PROMOTION DE NOUVEAU CENTRES D'EXCELLENCE							
4.2.1	Concevoir renforcement des capacités pour formateurs des centres de formation	Janv 21	Juil. 21	UdC	24 000		Tenir deux (2) sessions de formation des formateurs
4.3.2	Acquisition d'un laboratoire Smart grid pour la EEHC	Mars 20	Juin 21	UdC	270 000		L'Avis de non objection sur le Dossier d'appel d'offre a été obtenu le 06 mars 2020. L'AAO publié le 09 mars 2020 avec ouverture des offres prévue pour le 28 mai 2020. Suite aux difficultés rencontrées par les soumissionnaires lors de la constitution des documents administratifs et bancaires ainsi que lors de la transmission des offres en raison des mesures restrictives prises dans le cadre de la pandémie à la COVID 19, le processus d'acquisition n'a été abouti. AAO relancé le 05 août 2020 , l'ouverture des offres a eu lieu le 15 octobre 2020 , le rapport d'analyse des offres a été soumis à la BAD pour approbation le 10 novembre 2020 . A ce jour, l'UdC reste dans l'attente du retour de la BAD.
4.3.2	Acquisition d'un simulateur temps réel de systèmes d'alimentation électrique et de réseaux électriques pour le CME.	Mars 20	Juin 21	UdC	100 000		L'Avis de non objection sur le Dossier d'appel d'offre a été obtenu le 06 mars 2020. L'AAO publié le 09 mars 2020 avec ouverture des offres prévue pour le 28 mai 2020. Suite aux difficultés rencontrées par les soumissionnaires lors de la constitution des documents administratifs et bancaires ainsi que lors de la transmission des offres en raison des mesures restrictives prises dans le cadre de la pandémie à la COVID 19, le processus d'acquisition n'a été abouti. AAO relancé le 05 août 2020 , l'ouverture des offres a eu lieu le 15 octobre 2020 , le rapport d'analyse des offres a été soumis à la BAD pour approbation le 10 novembre 2020 . A ce jour, l'UdC reste dans l'attente du retour de la BAD.
4.3.2 3	Acquisition de micro sismique Monitoring pour la Géothermal Training Center (GTC) du KENYA	-	-	UdC		90 000	OA déclaré infructueux pour absence d'offres. L'appel d'offres ne sera plus relancé à cause des contraintes de la limite de l'enveloppe budgétaire

							et vu que la GTC bénéficie déjà d'un équipement.
4.3.2.3	Acquisition d'une spectroscopie de masse à plasma à couplage inductif pour la Géothermal Training Center (GTC) du KENYA.	Dec 19	Fév 21	UdC		100 000	En attente de la signature de l'avenant au MOU pour enclencher les négociations avec l'entreprise adjudicataire du marché
4.3.2.4	Acquisition d'un simulateur temps réel de systèmes d'alimentation électrique et de réseaux électriques pour NAPTIN	Mars 20	Jun 21	UdC		100 000	L'Avis de non objection sur le Dossier d'appel d'offre a été obtenu le 06 mars 2020. L'AAO publié le 09 mars 2020 avec ouverture des offres prévue pour le 28 mai 2020. Suite aux difficultés rencontrées par les soumissionnaires lors de la constitution des documents administratifs et bancaires ainsi que lors de la transmission des offres en raison des mesures restrictives prises dans le cadre de la pandémie à la COVID 19, le processus d'acquisition n'a été abouti. AAO relancé le 05 août 2020 , l'ouverture des offres a eu lieu le 15 octobre 2020 , le rapport d'analyse des offres a été soumis à la BAD pour approbation le 10 novembre 2020 . A ce jour, l'UdC reste dans l'attente du retour de la BAD.
4.3.2	Acquisition d'une plateforme photovoltaïque pour la STEG	Dec 20	Août 21	UdC		100 000	Appel d'Offres déclaré infructueux pour absence d'offres. La procédure d'acquisition sera relancée dans les meilleurs après revu des spécifications techniques du cahier des charges en collaboration avec la STEG.
4.3.2	Acquisition d'un laboratoire Electropneumatique et hydraulique pour la Volta River Academy (VRA) du Ghana	Dec 19	Fév 21	UdC		100 000	Les échanges sur le projet de contrat sont en cours. Le projet de contrat devra être transmis à l'AFD dans les meilleurs délais.
4.3	Recrutement d'un consultant pour la préparation d'étude de projets d'investissement	Nov 19	Oct. 21	UdC		355 479	300 000 <u>Sur financement de la BAD</u> Travailler avec diligence en collaboration avec la EDM SA Mali et la LEC Liberia pour la mise en œuvre d'études de pré faisabilité. L'objectif est de faire valider les tdrs au cours du 4ème trimestre.

							Il est prévu dans les prochains mois le lancement d'un appel à projet suite au 1^{er} appel transmis aux SDE en avril 2019
4.3	Etudier la faisabilité technique et financière de la nouvelle ESIE de l'ASEA	Janv 20	Août 21	UdC	500 000		L'Appel d'offres du 14 janvier 2020 a été déclaré infructueux car les cabinets soumissionnaires ne remplissaient pas tous les critères de qualification. L'appel d'offres a été relancé le 30 juin 2020 . Une autre requête sur une nouvelle liste restreinte a été introduite le 24 août 2020 . L'ANO sur la liste restreinte a été obtenu le 05 novembre. Les soumissionnaires ont été invité le 09 novembre à faire une proposition technique et financière au plus tard le 15 janvier 2021.
COMPOSANTE V : Facteurs clé de succès							
5. 1. 1	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un guide de correspondance des référentiels des métiers et des compétences.	Janv 21	Juin 21	UdC	19 953		Procédure a lancer dans le premier trimestre de 2021
5 6 2	Construire les indicateurs de suivi et faire une étude de renseignement de référence	Jan 21	Juin 21	UdC	8270		Procédure a lancer dans le premier trimestre de 2021
5 6 3	Conduire une étude annuelle de benchmarking des Centres d'Excellence	Jan 21	Juin 21	UdC	24 812		Procédure a lancer dans le premier trimestre de 2021
5. 6. 5	Recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit comptable et financier des comptes du RACEE – Exercice 2020	Jan 21	Mars 21	UdC	4 573		Avoir l'avis des Bailleurs pour le recrutement de l'auditeur externe
5. 6. 5	Recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'évaluation finale du RACEE	Mars 21	Août 2021	UdC	55 000		Procédure à lancer dans le premier trimestre de 2021

4.2 Régistre des marchés

REGISTRE DES MARCHES AU 31 OCTOBRE 2020
(SOURCE DE FINANCEMENT DON N° 2100155029817)

Commentaires : A la date du 31 octobre 2020, le montant global des engagements (Marchés hors fonctionnement de l'UGP) s'élève à Quatre cent trente mille neuf cent un et centimes (430 901.28) euros HT/HD soit (i)100 % pour les prestations intellectuelles Les marchés signés sont au nombre de « Vingt-trois (23) » depuis la mise en place de l'organe d'exécution du projet.

N°	Référence du marché	Objet du marché	Nom du Contractant	Montant HT-HD (EUR)			Mode d'acquisition	Référence ANO BAD a/s Adjudication du marché	Date de fin de contrat	Observations
				Total	décaissé	Solde				
MARCHES DE PRESTATION DE SERVICES										
1	C5.4.1/01/ASEA/RACEE/PPM/2016	Elaboration d'un plan de promotion et de l'identité visuelle du RACEE	AIME N'GOROMA	7625	7626	0	CI	Revue a posteriori	16/11/2016	Contrat achevé
2	C 521/01/ASEA/01/RACEE/PPM/2017	Renforcement des capacités des Managers des Sociétés d'électricité	SOFRECO-PRESPECTIVE	37977	20735	17242	SFQC	Revue à posteriori	31/12/2018	Le contrat est achevé le reliquat a été utilisé pour le paiement du contrat N° C 5.2.1/02/ASEA/RACEE/PPM/2017
3	C1.2.4/01/ASEA/RACEE/PPM/16	Concevoir des modules de RC ciblant les formateurs des CdE	CSTE	8000	8000	0	CI	Revue a posteriori	15/12/2016	Contrat achevé

4	C 5.2.4./01/ASEA/R ACEE/PPM/2016	Renforcement des capacités des DRH en évaluation et en hiérarchisations des Besoins et des Compétences	Cabinet Conseil RHRE	15192	15192	0	ED	Accord par courrier du 20/09/2016	14/11/2016	Contrat achevé
5	C 512/01/ASEA/01/ RACEE/PPM/2016	Elaboration d'une base de données offre/demande	KAAVA	32 930,00	32 930,00	0	SFQC	Revue à posteriori	28/02/2019	Difficulté lors de la mise en oeuvre et la livraison de l'application
6	C 4.1.1/01/ASEA/01/ RACEE/PPM/2017	Promotion des Centres de Formation en Centres d'Excellence	François HUSSENOT	33 625,00	33 625,00	0	CI	Revue a posteriori	31/12/2017	Contrat achevé
7	C5.4.2/01/ASEA/ RACEE/PPM2017	Recrutement d'un consultant individuel pour la conception d'un site web pour le RACEE	Toure Sékou	11 440	11 440	0	CI	Revue a posteriori	31/12/2017	Contrat achevé
8	C 565/01/ASEA/01/ RACEE/PPM/2017	Recrutement d'un cabinet pour l'audit financier des comptes du RACEE (Exercice 2016,2017,2018)	Cabinet Yzas BAKER TILLY	15 865	14 324	1541	SMC	Revue a posteriori	15/03/2019	La mission du cabinet est achevée. En attente de l'ano sur le rapport final de l' AFD pour le paiement du solde de la prestation

9	CONTRAT N° C 5.2.1/02/ASEA/RACEE/PPM/2017	Animation d'un Forum sur la gouvernance stratégique et la réduction des pertes	François HUSSENOT	12 514	12 514	0	ED	PESDO/LTR/RH/BHPB/2017/010/004 du 27 octobre 2017	15/11/2017	Contrat achevé
10	C 431/01/ASEA/RACEE/PPM/17	Appui à l'Unité de Coordination pour l'évaluation des projets d'équipement des CdE et des CdF qualifiés	François HUSSENOT	24 414	24 414	0	ED	PESDO/LTR/RH/BHPB/2017/010/003 du 27 octobre 2017	15/15/2017	Contrat achevé
11	C 5.2.1/04/ASEA/RACEE/PPM/2018	Animation d'un séminaire sur le Déploiement des réseaux intelligents dans le secteur électrique africain	Cabinet Conseil RHRE	25 850	25 850	0	ED	LTR/PESD/JM/2018/2/ du 30 juin 2018	14/08/2018	Contrat achevé – Revue A posteriori
12	C4 3 1/02/ASEA/RACEE/CI-PPM/18	Assistance technique à l'Unité de Coordination lors de l'acquisition des équipements pédagogique	François Hussenot	12 000	8400	3600	CI	revue apostériori	31/12/2019	Fin de contrat

13	C 5 55/01/ASEA/RACEE /C-PPM/19	Organiser une table ronde des partenaires techniques et financiers en seconde année	MEGHRAJ Capital Limited	67 787, 28	47 451.1	20 336,1	SFQC	LTR/PESD/JM/ 2019/03/02/ du 22 mars 2019	28/11/2019	Contrat à proroger sans incidence financière. En attente de la validation du concept ANCEE 2.0
14	CF/04/ASEA/RACEE /2019	Recrutement d'une agence pour l'organisation de la réunion sur le concept RACEE 2,0	EARNED	13 271	13271	0	DC	07/10/2019	31/12/2019	Contrat achevé
15	C434/01/APUA/AN CEE/ED-PPM/19	Etude impact des activités du RACEE sur le secteur électrique africain	MEGHRAJ Capital Limited	35 876	35 876	0	ED	LTR/PESD/JM/ 2019/06/05 du 22 juillet 2019	06/10/2019	Contrat achevé
16	C5.4.2/02/ASEA/RA CEE/PPM2019	Conception de 5 newsletters	AIME N'GOROMA	4 573	1 829	2 744	ED	LTR/PESD/JM/ 2019/07/02 du 30 juillet 2019	31/12/2020	2 numéros de newsletter déjà conçu, 3 numéros doivent être conçu au titre de l'année 2020. Un avenant est prévu pour l'année 2021 sans incidence financière
17	C 4.2.1/01/APUA/AN CEE/2018 -	Concevoir des modules de RC pour les formateurs des CdF	IFEG	7 930,00	7 930,00	0	ED	LTR/PESD/JM/ 2019/06/09 du 06 juillet 2019	20/07/2018	Contrat achevé

18	C 4.2.1/02/APUA/AN CEE/2019	Concevoir des modules de RC pour les formateurs des CdF	KGRTC	16 108	16 108	0	ED	LTR/PESD/JM/ 2019/06/09 du 06 juillet 2019	02/06/2019	Contrat achevé
19	CONTRAT N° 4.21/03/ASEA/RAC EE/2019	Concevoir des modules de RC pour les formateurs des CdF	CME	11 998	11 998	0	ED	LTR/PESD/JM/ 2019/06/09 du 06 juillet 2019	17/06/2019	Contrat achevé
20	01/01/APUA/ANCE E/2020	Concevoir des modules de RC pour les formateurs des CdF	NAPTIN	10 000	0	10 000	ED	ANO DU 04/06/2019	03/04/2020	Facture en paiement
21	C4.2.1/04/ASEA/RA CEE/2019	Concevoir des modules de RC pour les formateurs des CdF	KENGEN	12 000	12 000	0	ED	ANO DU 04/06/2019	12/09/2019	Contrat achevé
22	C4.2.1/05/ASEA/RA CEE/2018	Concevoir des modules de RC pour les formateurs des CdF	CSTE	9 353	0	9 353	ED	ANO DU 04/06/2019	17/09/2019	Contrat non achevé. En attente du rapport et de la facture de la prestation
23	C 565/03/ASEA/01/R ACEE/PPM/2019	Recrutement d'un cabinet pour l'audit financier des comptes du RACEE (Exercice 2019)	Groupement CE2C/PANAUDIT	4 573	3201,1	1 372	SMC	Revue a posteriori	30/04/2021	Mission d'audit achevé en attente de l' ANO sur le rapport d'audit

			430901,28	305822,10	66188,10				
S/TOTAL PRESTATION DE SERVICES au 31.10.2020									
s/TOTAL PRESTATION DES BIENS au 31.10.2020			0	0	0				
TOTAL GENERAL			430 901,28	305 822,10	66 188,10				

5 SUIVI FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2020

5.1 SUIVI FINANCIER AU 31 décembre 2020 RACEE-BAD

Le tableau 3: ci-dessous montre le taux d'exécution du budget, financement BAD pour la période allant de Février 2016 au 31 décembre 2020

Code	Composantes	Budget Total	PREVISIONS (4 appels de fonds)	Réalisations	Solde Budget global	Taux de réalisation/ budget global
C.1	Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance	984 211	287 214	276 296	707 915	28,07%
C.2	Fonctionnement du réseau	907 576	537 974	638 055	269 521	70,30%
C.3	Formation aux métiers du secteur de l'électricité	4 727 774	5 022 557	3 926 021	801 753	83,04%
C.4	Promotion de nouveaux centres d'excellence	1 952 417	534 513	519 599	1 432 818	26,61%
C.5	Facteurs clés de succès	771 373	719 927	616 631	154 742	79,93%
	ALEAS	398 691	300 000	147 048	251 463	36,88%
	TOTAL	9 742 042	7 402 185	6 123 650	3 618 392	62,85%
	FONCTIONNEMENT	6 670 519	6 602 677	5 572 182	1 098 337	83,53%
	SERVICES	1 545 003	499 508	404 420	1 140 583	26,17%
	BIENS	1 127 829	0	0	1 127 829	0,00%
	ALEAS	398 691	300 000	147 048	251 463	36,88%

5.2 DE SUIVI FINANCIER AU 31 Décembre 2020 RACEE-AFD

Le tableau 4 : ci-dessous montre le taux d'exécution du budget, financement AFD pour la période allant de Février 2016 au 31 Décembre 2020

Code	Composantes	Budget Total	Prévisions (4 appels de fonds)	Réalisations	Solde Budget global	Taux de réalisation/ budget global
C.1	Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance	427 225	420 376	231 755	195 470	54,25%
C.2	Fonctionnement du réseau	302 461	202 330	276 390	26 071	91,38%
C.3	Formation aux métiers du secteur de l'électricité	1 099 015	741 026	670 805	428 210	61,03%
C.4	Promotion de nouveaux centres d'excellence	762 033	541 917	248 668	513 365	32,63%
C.5	Facteurs clés de succès	364 665	358 850	294 994	69 671	80,89%
	ALEAS	44 601	35 000	34 817	9 784	78,06%
	TOTAL	3 000 000	2 299 499	1 757 429	1 242 571	58,58%
	FONCTIONNEMENT	1 724 020	1 306 496	1 264 956	459 064	73,37%
	SERVICES	855 435	582 059	457 656	397 779	53,50%
	BIENS	375 944	375 944	0	375 944	0,00%
	ALEAS	44 601	35 000	34 817	9 784	78,06%

5.3 RAPPORT DE SUIVI FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2020 RACEE-BAD & AFD

Le tableau 5 : ci-dessous montre le taux d'exécution des budgets, financement BAD & AFD pour la période allant de Février 2016 au 31 Décembre 2020

Code	RUBRIQUES	Budget Total	PREVISIONS (8 appels de fonds)	Réalisations	Solde Budget global	Taux de réalisation/ budget global
C.1	Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance	1 411 436	707 590	508 051	903 385	36,00%
C.2	Fonctionnement du réseau	1 210 037	740 304	914 445	295 592	75,57%
C.3	Formation aux métiers du secteur de l'électricité	5 826 789	5 763 583	4 596 826	1 229 963	78,89%
C.4	Promotion de nouveaux centres d'excellence	2 714 450	1 076 430	768 267	1 946 183	28,30%
C.5	Facteurs clés de succès	1 136 038	1 078 777	911 625	224 413	80,24%
	Aléas	443 292	335 000	181 865	261 247	41,02%
	TOTAL GENERAL	12 742 042	9 701 684	7 881 079	3 742 643	61,85%
	Fonctionnement	8 394 539	7 909 173	6 837 138	1 557 401	81,44%
	Services	2 400 438	1 081 567	862 076	1 538 362	35,91%
	Biens	1 503 773	375 944	0	1 503 773	0,00%
	Aléas	443 292	335 000	181 865	261 247	41,02%

5.4 Commentaire sur le suivi financier

Les réalisations (décaissements) sur les deux lignes consolidées AFD et BAD au 31 décembre 2020, affichent un taux cumulé de 61,85%. Ce taux de décaissement reste faible par rapport aux prévisions mais néanmoins justifié compte tenu de la persistance de la conjoncture sanitaire durant les trois derniers trimestres de l'année 2020 et qui a eu pour effet le ralentissement des actions de formation, des processus d'acquisition et le report de toutes les activités nécessitant déplacement physique des personnes.

La persistance de la crise sanitaire a nécessité de revoir complètement le programme prévisionnel de l'année notamment en ce qui concerne la tenue des formations. Ceci s'est traduit par une actualisation du PTBA de 2020 ayant obtenu l'aval des bailleurs de fonds durant le 3^{ème} trimestre 2020 mais également par la nécessité d'élaborer un nouveau budget prévisionnel pour l'année 2021 après que la prorogation du don BAD au 31 décembre 2021 ait été accordée en juillet 2020 pour se rapprocher de la date limite d'utilisation du don AFD fixée au 30 juin 2022.

Néanmoins, l'évolution globale des décaissements sur le projet reste faible et s'explique notamment par le report des actions de formations à partir du mois de mars 2020 et dont l'impact se fait encore sentir à mesure que les reports persistent.

Cependant, l'opportunité a été donnée au RACEE pour lancer les premières actions de formations à distance et qui captent de plus en plus l'intérêt des sociétés d'électricité au point où la réflexion est lancée pour envisager le basculement des actions de formation prévues initialement en présentiel et en in situ vers le e-learning dans la mesure où ce basculement reste possible sans altérer pour autant la qualité de la formation.

Les décaissements à fin octobre 2020 confirment l'appréhension affichée dans notre commentaire sur les décaissements du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre vu la persistance des causes ayant induits ce faible niveau des décaissements.

De ce qui précède, il est clair que la relance effective des décaissements sur le projet ne devrait intervenir d'une manière soutenue qu'à partir du début de l'année 2021 avec la reprise graduelle des activités de formation, la tenue des ateliers reportés mais surtout la mise en place des contrats d'acquisition des équipements prévue à partir du début de l'année 2021 et dont les décaissements s'étaleront tout au long de l'année 2021.

Il est attendu de l'unité de coordination en ce début d'année 2021 de faire preuve de plus d'agressivité à l'effet de mener à bout les actions inscrites dans son budget prévisionnel de 2021 en matière de formation mais également en matière de lancement des études de faisabilité et des études facteurs de succès et en matière de mise en œuvre des contrats de formation.

6 PERSPECTIVES DU RACEE

6.1 Plan de stratégie 2022-2026 (RACEE 2.0)

Le RACEE entend consolider les acquis de la stratégie du RACEE 1.0 et à aborder les priorités clés du secteur qu'elle entend soutenir à travers sa stratégie 2.0. Un consultant a été sollicité et des consultations approfondies ont eu lieu avec de larges parties prenantes y compris les sociétés d'électricité, les CdE, les donateurs et autres partenaires de l'ASEA.

A travers ce plan stratégique, le RACEE se propose de venir en aide aux pays les moins développés à encourager l'introduction de la digitalisation au sein des SdE et à réduire les écarts de compétences au sein du personnel des entreprises à travers le renforcement des capacités.

Cette stratégie devra aussi tenir compte de la promotion du genre et de la transition énergétique dans le cadre des activités du RACEE 2.0.

Le RACEE 2.0 sera donc un programme entièrement fonctionnel avec trois principales composantes :

- Renforcer la qualité et développer les pôles d'excellence dans le domaine des énergies renouvelables
- Formations aux métiers de haute technicité pour soutenir le développement des compétences, l'égalité des sexes et la gouvernance des services publics
- Renforcer les capacités de conseil, de partage des connaissances et de mobilisation des ressources du RACEE.

Les principaux résultats attendus du RACEE 2.0 comprennent :

- Formation de 7 500 agents sur la période du projet (75 000 h/J) ;
- Prévoir 30% de l'effort de formation pour les femmes ;
- 25% des actions de formation sur les énergies renouvelables ;
- Formation de 250 managers de ressource humaine sur les outils de la GPEC ;
- Identification et lancement de dix nouveaux pôles d'excellences ;

Pour se faire la gouvernance du RACEE doit être revisitée pour plus d'efficacité en s'inspirant des enseignements de la phase 1.

Le ciblage et la priorisation des formations seront renforcées à travers une approche d'évaluation des écarts et des besoins de formation (TNA) qui sera généralisée à l'ensemble des parties prenantes.

6.2 Plan de stratégie partenariat à moyen terme

L'approche stratégique que l'ASEA compte mettre en place vise à réduire la duplication des efforts de mobilisation des ressources et à améliorer la communication.

Le format de développement économique pour l'Afrique est basé sur le développement des structures des communautés économiques régionales, renforcés et dirigés par les structures continentales.

L'ASEA en tant qu'organisation continentale s'inscrit pleinement dans cette vision et projette de renforcer les partenariats qui vont dans le même sens.

Le rapprochement avec les Power pools devrait ainsi être matérialisé par un protocole d'accord et un plan d'action à moyen terme, qui définiront le lien entre les différents organes, les prérogatives respectives et les champs d'intervention.

Sur un autre volet, le RACEE sous l'égide de l'ASEA doit également s'ouvrir sur les perspectives de partenariat qui se présentent au titre du transfert du savoir-faire et des échanges sur les approches pédagogiques dans le domaine de la formation.

CONCLUSION

A la lecture des indicateurs physiques et financiers relatifs aux activités à fin décembre 2020, il en ressort une persistance des effets de la crise sanitaire de la covid-19 qui se traduit par la faible évolution des décaissements en raison notamment du maintien du report de formations nécessitant déplacement physique, de l'infructuosité constatée suite aux avis à manifestation d'intérêts pour le recrutement d'experts, l'infructuosité également de l'appel d'offres relatif à l'acquisition d'équipement financé par la BAD.

Néanmoins, des progrès certains sont observés concernant la mise en œuvre des premières actions de formation en e-learning (les premières actions lancées au mois d'août déjà) avec une généralisation progressive à l'ensemble des CdE et des SdE.

Il faut également noter durant cette période l'avancement réalisé dans la préparation du projet RACEE 2.0 à travers l'enrichissement du plan de stratégie 2022-2026 élaboré par le consultant Meghraj et qui tient compte de l'ensemble des commentaires formulés par l'équipe de l'ASEA/RACEE et les bailleurs de fonds sur le projet précédent.

La période a également été mise à profit pour assoir une approche méthodologique d'évaluation des écarts et des besoins de formation qui doit encore être complétée par l'apport de l'assistance technique avant de procéder à une opération pilote d'évaluation à partir du 1^{er} trimestre 2021.

Aussi, il est recommandé à l'équipe de l'UdC de maintenir l'effort sur les actions prioritaires suivantes :

- Poursuivre le processus d'appel d'offres pour l'acquisition des équipements jusqu'à son aboutissement et la mise en œuvre des contrats y relatifs ;
- Signer et mettre en œuvre l'étude pour la relance de l'ESIE
- Poursuivre l'effort envers les sociétés d'électricité à l'effet de maintenir la dynamique des formations à distance (e-learning) ;
- Poursuivre le traitement des demandes de formation reçues en prévision de leur mise en œuvre durant l'année 2021 ;
- Mener à terme le processus de recrutement des deux experts en pédagogie en renforcement à l'unité de coordination ;
- Établir les TdR de l'ensemble des études encore inscrites dans le projet, les soumettre aux accords des bailleurs et les lancer durant le 1^{er} trimestre 2021;
- Faire aboutir l'étude relative au RACEE 2.0 ainsi que l'étude complémentaire devant être menée par Cap compétence.

Par ailleurs, il est urgent de prendre les dispositions nécessaires à l'effet d'améliorer la communication interne au réseau (UdC-CdE) et la communication externe envers les sociétés d'électricité et l'ensemble des parties prenantes du secteur de l'électricité.

En parallèle, accélérer les processus d'approbation par les bailleurs et redoubler d'efforts à l'effet de réduire les décalages temporels entre la mise en place des contrats, leur mise en œuvre et les décaissements qui s'en suivent.

Ceci ne pourrait se faire sans une implication plus accrue des bailleurs, des CdE et des sociétés d'électricité bénéficiaires in-fine des prestations du RACEE.

ANNEXES

Annexe 1 : Résolutions de la 8^{ème} session du comité de pilotage (octobre 2019)

Résolution N°1/2019 : adoption du rapport intermédiaire des activités RACEE arrêté à septembre 2019

Le Comité de pilotage en sa 8^{ème} session tenue à Marrakech les 23 et 24 octobre 2019, adopte le rapport d'activité de l'unité de coordination arrêté à septembre 2019.

Résolution N°2/2019 : adoption du PTBA 2020

Le Comité de pilotage en sa 8^{ème} session tenue à Marrakech les 23 et 24 octobre 2019, Considérant le projet de PTBA présenté par l'unité de coordination,

Approuve le PTBA 2020 de la BAD et de l'AFD dans toutes ses composantes pour des montants respectifs de 3 163 029 Euros et 867 070 Euros et un montant consolidé de 4 030 099 Euros, sous réserve de la communication dans un délai de 15 jours aux bailleurs et membres du Copil à titre d'annexe au rapport, un tableau intégrant les commentaires par ligne et composante de l'ensemble des opérations inscrites au titre de l'exercice 2020. Le PTBA ainsi approuvé, fera l'objet dans une seconde phase d'aménagement découlant des nouvelles activités à mettre en œuvre en 2020 selon les recommandations du présent Copil.

Résolution N°3/2019 : adoption du PPM 2020

Le Comité de pilotage en sa 8^{ème} session tenue à Marrakech les 23 et 24 octobre 2019, Considérant le projet de PPM 2020 présenté par l'unité de coordination, Adopte le plan de passation des marchés (PPM 2020), moyennant sa conformité aux procédures de l'ASEA et du manuel d'exécution du RACEE dans le respect des procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds.

Résolution N°4/2019 : validation du concept RACEE 2.0

Le Comité de pilotage en sa 8^{ème} session tenue à Marrakech les 23, 24 octobre 2019, Considérant les cinq (05) points clés du concept RACEE 2.0 repris ci-après :

1. Identification des besoins en formation (training need assesment)
2. Indicateurs de benchmarking (Benchmark indicators)
3. Réorganisation du budget RACEE 2.0 (Reorganize budget)
4. Macrostructure de l'ASEA (Organization structure APUA)
5. Réforme des procédures de passation des marchés (Procurment reform)

Valide les trois premiers points et propose de mettre en œuvre les actions urgentes identifiées au titre du point quatre, nécessitant réaménagement du PTBA 2020 et dont les modifications subséquentes au budget devront être partagées aux bailleurs pour approbation.

Résolution N°5/2019 : tenue de la table ronde des partenaires stratégiques

Le Comité de pilotage en sa 8^{ème} session tenue à Marrakech les 23, 24 octobre 2019,

Prend acte de la tenue de l'atelier de validation du RACEE 2.0 et approuve la tenue de la table ronde des partenaires stratégiques techniques et financiers le 18 Juin 2020 à Dakar (Sénégal) en marge du 50^{ème} anniversaire du congrès de l'ASEA.

Résolution N°6/2019: renouvellement des contrats des consultants de l'unité de coordination.

Le Comité de pilotage en sa 8^{ème} session tenue à Marrakech les 23 et 24 octobre 2019, Décide du renouvellement des contrats des trois consultants de l'unité de coordination du RACEE. A ce titre, chaque consultant de l'unité de coordination devrait signer un contrat d'objectifs avec l'ASEA et sera évalué en conséquence. L'évaluation du coordonnateur sera assurée par le Directeur Général de l'ASEA, celles des deux membres sera assurée par le coordonnateur et soumises à l'aval du Directeur Général.

Résolution N°7/2019: tenue de la prochaine session du COPIL

Le Comité de pilotage en sa 8^{ème} session tenue à Marrakech les 23 et 24 octobre 2019, Décide que la neuvième session statutaire du comité de pilotage du RACEE se tienne en marge du 50^{ème} anniversaire du congrès de l'ASEA à Dakar (Sénégal) le 19 juin 2020.

Annexe 2 : Activités inscrites au budget 2021 BAD

Composante 1 :

- **C1.2.4** : Report de l'animation des ateliers sur la structure des coûts (Abuja) et l'évaluation post formation (Tunis) respectivement aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021.
- **C.1.2.5** : Les aspects logistiques relatifs aux deux ateliers prévus sur la ligne C.1.2.4 sont reportés en conséquence.
- **C.1.2.7** : Signature des contrats (pour 5 lots) prévue en janvier 2021, le décaissement sur les contrats est prévu comme suit : 20% le 1^{er} trimestre 'apport des CdE), 70% le 2^{ème} et 10% le 3^{ème} trimestre 2021. Le lot 6 (STEG) sera relancé avant la fin de l'année 2020, l'ouverture des plis est prévue en mars 2021, le rapport d'évaluation et l' ANO de la BAD fin mai, la signature du contrats vers la fin juin, la réception des équipements fin septembre et les derniers paiements sur ce contrat avant la fin décembre 2021.

Composante 2 :

- **2.1.1.C** : Assurer les honoraires du coordonnateur pour l'année 2021 et le 1^{er} trimestre 2022.
- **2.1.1.A** : Assurer les honoraires de l'assistant chargée des acquisitions pour l'année 2021 et le 1^{er} trimestre 2022.
- **2.1.1.B** : Sur la base d'un recrutement en janvier 2021, assurer les honoraires de l'expert pour l'année 2021 et prévoir en plus 3 mois d'honoraires pour le 1^{er} trimestre 2022
- **C.2.4.1** : Prévoir la participation du coordonnateur à deux séminaires thématiques en relation avec les activités du RACEE en 2021
- **C.2.4.2** : Quatre missions de l'expert auprès des CdE et SdE sont prévues en 2021 pour aborder le sujet de l'ingénierie de la formation avec les centres.
- **C.2.3.3** : Prévoir l'hébergement sur 2 ans du site web du RACEE (oct 2020-oct 2022/800 euro), l'abonnement à des plateformes thématiques et réseaux sociaux (1 an/1 200 euro), les agios bancaires (1500 euro), les envois DHL (1 200 euro/moy de 40 courriers), la traduction documents (1 200 euro) et le renouvellement du nom du domaine du site web/an (300 euro)
- **C.5.4.2** : Reliquat du contrat de conception newsletter (3 numéros à produire/reliquat 2 744 euro), actualisation des supports et spot RACEE (à hauteur de 2 500 euro)
- **C.5.4.5** : Prévoir en 2021 deux missions de l'UdC auprès de SdE pour l'identification des besoins et mesure d'impact de formation
- **C.5.5.2** : Prévoir deux missions auprès de partenaires stratégiques en perspectives d'engagement sur le RACEE 2.0
- **C.5.5.5** : Il reste à payer 20 336 euro pour le contrat Meghraj, l'organisation de la table ronde reportée pour 2021 (en marge du congrès ASEA éventuellement). Sous réserve de la confirmation des paiements effectués sur cette ligne avec DAF, il se dégagerait un reliquat sur cette ligne de plus de 34 000 euro.

Composante 3 :

- **C.3.3** : Le Solde de 822 000 euro servira à couvrir les contrats engagés suivants : ENEO (9 900 eur), EDM (27 825 eur), EEC (76 975 eur), Sonabel (51 435 eur), ZESCO (4 500 eur), ER (3 750 eur), pour un total de 174 385 euro. Le reste à engager sur la formation de 650 000 euro pourra être concrétisé à hauteur de 80% soit pour un montant de 520 000 eur devant permettre la formation de plus de 1 000 personnes et la réalisation de 7 920 homme/jours selon différents modes :présentiel, in situ et en e-learning.

Composante 4 :

- **C.4.2 (deux composantes 4.2.1 et 4.2.2)** : Prévoir encore un engagement de 8 000 eur sur l'atelier de Tana reporté pour 2021 et son animation pour 12 000 eur, le paiement de la facture en instance de CSTE pour 9 400 eur, le solde de 40 400 eur pourra être utilisé pour tenir un nouveau atelier au niveau du centre de VRA et animé par VRA pour la zone anglophone (animation+logistique) sous réserve de l'accord de la BAD.
- **C.4.3.1** : Facture Hussenot payée, ligne soldée
- **C.4.3.2** : Hypothèses de décaissement pour les contrats d'équipement identiques à celles citées dans la ligne 1.2.7 en prévoyant l'apport des CdE à hauteur de 20% du contrat.
- **C.4.3.4** : Contrat Meghraj payé en totalité, il est prévu la mise en place d'au moins une étude de faisabilité sur les deux proposées (EDM-Mali et LEC-Liberia), nous suggérons de maintenir une étude au moins pour 150 000eur.
- **C.4.3.3** : (Etude ESIE) L'ouverture des plis est prévue le 15 janvier, le rapport d'évaluation et ANO de la BAD, l'évaluation financière à finaliser vers le 15 mars, la signature du contrat fin avril. Les paiements : 20% fin juin, fin de l'étude fin septembre, 80% des paiements fin octobre 2021.

Composante 5 :

- **C.5.1.1** : Etude guide de correspondance des référentiels métiers, a maintenir en 2021 sous réserve validation des TdR par la BAD fin décembre 2020 au plus tard.
- **C.5.1.2** : Etude KAAVA finalisée et soldée, le solde de 14 500 eur à utiliser pour réadapter l'étude aux nouvelles dispositions de subvention du RACEE avec un consultant individuel en entente directe sous réserve de l'accord BAD.
- **C.5.1.5** : Sous réserve de l'accord BAD sur l'action de formation immersion à mener au profit des Cd, prévoir la mise en place du contrat et sa mise en vigueur le 1^{er} trim 2021 avec une révision à la hausse du budget sachant le solde de 16 000 eur reste insuffisant sachant que l'opération est estimée à 23 000 eur. Il s'agit de soumettre aussi à la BAD les TdR pour lancer l'opération d'archivage numérique (formation et installation d'une application) avec une estimation de 3 000 eur.
- **C.5.6.2** : A maintenir l'étude sous réserve validation des TdR fin décembre 2020 et lancement de la consultation le 1^{er} trimestre avec mise en œuvre le 2^{ème} trimestre 2021.

- **C.5.6.3** : Maintien de l'étude sous réserve validation des TdR fin décembre 2020, lancement de la consultation et mise en place du contrat le 1^{er} trimestre, avec mise en vigueur en 2^{ème} trimestre 2021 et paiement durant le 3^{ème} trimestre 2021.
- **C.5.6.5** : Reste à payer les 30% de Ysas (1 541eur), CE2C (1 372eur), l'audit des exercices 2020 et 2021 pour un montant annuel de 4 573 eur sous réserve de l'accord de la BAD pour la prorogation du contrat. Ainsi que l'évaluation de fin de projet pour une estimation de 57 756 eur.

Aléas :

- **C.6** : Le 9^{ème} Copil prévu à distance le 1^{er} décembre 2020 nécessitera de couvrir la traduction (4 traducteurs pour une journée + option zoom pour la traduction simultanée : 2 000+500eur).
- Pour 2021, deux Copils sont prévus l'un sur financement BAD, le 2^{ème} sur financement AFD avec un budget unitaire estimé de 25 000 eur en présentiel.

Annexe 3 : Activités inscrites au budget 2021 AFD

Composante 1 :

C.1.2.7 (Acquisition équipement) : Signature de deux contrats (274 472,13+170 760 soit 445 232,13 eur - 20% d'apport = 356 185,7eur) en janvier 2021 avec décaissement comme suit : avance de 20% au 1^{er} trimestre, 70% au 2^{ème} trimestre et 10% au 3^{ème} trimestre 2021. La relance de l'AO pour le lot 2 (ESKOM) estimé à 100 000eur est prévue avant la fin de l'année 2020.

Composante 2 :

C.2.1.1 (Rémunération Assistant Commercial et Marketing) : Assurer les honoraires pour 2021 et le 1^{er} trimestre de 2022 sous réserve de l'accord de prorogation du don par l'AFD.

C.2.4.2 (Prise en charge mission assistant) : Prévoir deux missions de prospection de l'UdC au niveau des SdE le 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2021.

C.2.3.3 (Prise en charge coûts de communication et marketing) : Un solde de 4 687 eur sera réservé à l'impression de documents, prise en charge des frais d'hébergement de l'application offres/demande

C.2.5.3 (Approche/contact partenaires stratégiques) : Solde de 1 905 eur à réaffecter

Composante 3 :

C.3.1 (Complément mission expert) : En considérant le recrutement de l'expert à partir de janvier 2021, Le solde de 70 000 eur concerne les honoraires sur 12 mois pour 48 000eur et 28 000 eur pour 4 missions de l'expert durant l'année 2021. Il sera prévu encore des honoraires pour le 1^{er} trimestre 2022 soit un montant de 10 500eur sous réserve accord AFD pour la prorogation du don.

C.3.3 (Mise en œuvre formation) : Le solde de 550 282 eur doit couvrir : les factures en instance de paiement de CSTE pour 133 371 eur, sur le solde 416 629 eur restant, prévoir nouveaux engagements de formation pour 80% du montant soit 333 000 eur correspondant à la formation de 586 personnes et un volume de 4 373 h/j. Il se dégagerait un reliquat de 83 300 eur.

Composante 4 :

C.4.3 (Acquisition équipement) : Mêmes hypothèses de décaissement à reconduire que pour la ligne 1.2.7

C.4.4 (Etudes de faisabilité) : Un montant de 116 412 eur étant déjà payé sur SFERE, il reste à payer 59 712eur dont un 1^{er} paiement de 27 650eur probablement avant la fin de l'année 2020, le reste soit 32 062 eur sur le 1^{er} trimestre 2021.

Composante 5 :

C.5.4 (Consultant international) : Sous réserve de la mise en place d'un avenant au contrat Codifor avant fin décembre 2020, les paiements à prévoir en trois phases comme suit : 40% le 1^{er} trimestre, 40% le 2^{ème} trimestre et 20% le 3^{ème} trimestre de l'année 2021.

Réserve :

C.6 : Pour l'année 2021, un Copil sur les deux prévus est prévu sur financement AFD avec un budget estimé de 25 000 eur en présentiel.

Annexe 4 : Modèle de fiche d'évaluation poste formation

RACEE EVALUATION POST FORMATION

Dénomination du Centre d'excellence :

Nom et Prénoms de L'apprenant :

Thème du module de formation :

Période de la formation :

Indiquez votre degré d'accord à l'égard de chacun des énoncés présentés ci-dessous, en utilisant l'échelle suivante.

1. Des insuffisances
2. Insuffisant
3. Acceptable
4. Très satisfaisant
5. Excellent

Critères						Commentaires
	1	2	3	4	5	
1 Atteinte des objectifs de la formation						
2 Possibilité d'application professionnelle						
3 Construction pédagogique						
4 Moyens pédagogiques- documentation supports						
5 Animation des formateurs						
6 Organisation matérielle (salle, outils de projection, supports)						
7 Echanges dans le groupe						
8 Satisfaction des attentes personnelles						
9 Maîtrise du thème par les formateurs						

10	Le rythme de la formation vous a t'il paru satisfaisant ?					
11	Le programme de la formation a t'il été respecté ?					
12	La formation a t'-elle été participative					
13	Les techniques d'enseignement ont favorisé l'apprentissage					
14	Cette formation m'a permis d'augmenter mon niveau de connaissance et d'habilité					
15	Points forts de la formation					
16	Points faibles de la formation					
17	Commentaires et recommandations					

Annexe 5 : Note circulaire relative à la mise en œuvre des prestations du RACEE

I. CONTEXTE

Le Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité (RACEE) est une initiative continentale menée sous l'impulsion de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA) et soutenue par le Fonds Africain de Développement (FAD/BAD), l'Agence Française de Développement (AFD) et les Sociétés d'Electricité d'Afrique (SdE) pour améliorer la performance du secteur de l'électricité et intensifier les échanges régionaux grâce au renforcement des capacités techniques et managériales dans différents domaines, ainsi que la gouvernance du secteur.

L'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA) et huit (08) Centres d'Excellence (CdE) se sont mis d'accord, conformément au Protocole d'Adhésion au RACEE, sur la réalisation des programmes de formation.

Les huit (8) CdE sont : CSTE (ONEE) au Maroc ; KGRTC (ZESCO) en Zambie ; IFEG (SONELGAZ) en Algérie ; EAL (ESKOM) en Afrique du Sud, CME (CIE) en Côte d'Ivoire ; NAPTIN au Nigéria ; MTC et ATC (EEHC) en Égypte et GTC (KENGEN) au Kenya.

Les formations seront essentiellement mises en œuvre dans les CdE, mais lorsque l'environnement technique le permet, des formations seront également organisées au sein des SdE avec un déplacement des formateurs.

II. OBJET DE LA NOTE CIRCULAIRE

La présente circulaire a pour objet de communiquer aux parties prenantes du projet RACEE, les orientations à mettre en œuvre dans le cadre du planning de formation RACEE. Elle facilitera la préparation et l'implémentation des sessions de formation en rappelant les procédures en vigueur dans le cadre du projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de formation du RACEE, et au regard des procédures de gestion du projet, les dispositions suivantes devront être respectées par les parties prenantes à savoir ; les CdE, l'Unité de Coordination (UdC) du RACEE, et les SdE.

III. DISPOSITIONS A PRENDRE PAR LES PARTIES PRENANTES AU PROJET RACEE

III.1 Dispositions à prendre par l'UdC du projet RACEE

L'UdC devra:

- Transmettre aux CdE, par courriel, la liste nominative des apprenants par cycle de formation par thème et par structure;
- Préparer les contrats de prestations de services par cycle de formation à signer entre l'ASEA et les CdE ;
- Adresser des lettres de commande aux CdE par module de formation du cycle pour marquer l'approbation des apprenants et les coûts des prestations ;

III.2 Dispositions à prendre par les CdE du projet RACEE

Les CdE devront :

- Etablir un planning de réalisation des sessions de formation par cycle selon la liste nominative des apprenants et les modules retenus ;
- Evaluer et estimer les dépenses de formation par cycle et par module. Les coûts de la formation devront couvrir la prise en charge complète des apprenants pour toute la durée de la formation à l'exception des frais de voyage (billet d'avion aller-retour) ;
- Veiller au respect de la liste nominative des apprenants par cycle de formation qui sera transmise et affectée par l'UdC. En cas de changement de nom ou de remplacement d'un bénéficiaire, un courrier dûment signé par le Directeur Général ou le Directeur des Ressources Humaines de la Société d'Electricité concernée devra être délivré à l'UdC pour validation et prise en compte du changement opéré ;
- Prévoir une reprogrammation des sessions de formation pour les bénéficiaires ayant pris la peine de communiquer leur indisponibilité selon le calendrier communiqué ;
- Remettre à chaque apprenant, à l'issue de sa formation, une documentation relative aux thèmes traités, en version physique et numérique ;
- Verser pour le compte de l'ASEA, à titre d'exception des per diem aux stagiaires boursiers soit l'équivalent de 10 euros par jour de présence par stagiaire ;
- Tenir et conserver un registre des per diem versés, avec identification et signature de chaque stagiaire, et fournir une copie à l'UdC du RACEE comme pièce justificative lors de la facturation au RACEE ;
- Etablir une évaluation en fin de formation des apprenants et transmettre à l'UdC un rapport comprenant les résultats de l'évaluation et les statistiques à l'UdC du RACEE après chaque session de formation ;
- Remettre à la fin de la formation, des attestations de stage intégrant (les logotypes des CdE de l'ASEA, de la BAD, de l'AFD et du RACEE) à chaque apprenant ;
- Transmettre à l'UdC les copies des attestations de stage pour archivage, ainsi que les fichiers électroniques des photos souvenirs de chaque groupe de stagiaires.

III.3 Dispositions à prendre par les SdE

Les SdE devront :

- Formuler les besoins en formation de manière adéquate en vue d'une meilleure prise en compte au sein des CdE;
- Effectuer les démarches administratives et consulaires de tous les apprenants;
- Assurer les frais de voyage (billet d'avion aller-retour) ;
- Veiller au respect des résultats de la liste nominative des apprenants par cycle de formation transmise par l'UdC ;
- Aviser l'UdC en cas de changement des apprenants par courrier avec une fiche d'inscription des nouveaux apprenants disponible sur le site web du

RACEE (cf. www.ancee-racee.org) deux (02) semaines avant la formation dans les CdE afin d'éviter les non show ;

- Désigner un point focal par SdE pour une meilleure circulation des informations dans le réseau;
- Passer en priorité par le RACEE pour dérouler le plan de formation annuel de chaque société d'Electricité pour ce qui concerne le renforcement des capacités du personnel.

III.4 Documents constitutifs pour le règlement définitif des factures des CdE

Dans le cadre du respect du manuel de procédures de gestion du projet RACEE en matière de règlement des factures de formation, il est requis des CdE de fournir les documents constitutifs suivants :

- Contrat signé entre l'ASEA et le CdE concernant le cycle de la formation concernée ;
- Facture originale ;
- Fiche d'émargement des boursiers ayant perçus les per diem ;
- Fiche d'évaluation en fin de formation ;
- Un tableau détaillant le coût de la formation, les per diem et les frais accessoires (hébergement, assurance, frais restauration, frais des visites...).

Tous les CdE sont priés de veiller au respect des listes des apprenants par cycle de formation qui leur seront transmis et affectés. En cas de changement d'un nom ou le remplacement d'un agent, un courrier de la Société d'Electricité concernée confirmant le changement opéré est indispensable.

Le RACEE prendra les dispositions pour régler les factures des CdE dans un délai de deux (02) semaines à compter de la réception de la facture originale accompagnée de la liasse complète des documents sus mentionnés.

IV. RESULTATS ATTENDUS

- Le respect des engagements des parties prenantes au projet dans le cadre de la mise en œuvre des formations des bénéficiaires est présenté et acté ;
- Les procédures en vigueur dans le cadre du projet sont respectées et facilitées ;
- Les plannings des sessions de formation sont communiqués aux SdE et son implémentation respecté ;

- Les connaissances du personnel des SdE et des autres acteurs dans le secteur Electrique sont améliorées ;
- Les factures des CdE sont régulièrement payées par le RACEE.

Fait à Abidjan le, 07 décembre 2017

Le Directeur Général